1re ANNEE — N° 62 | 10 CENTIMES LE NUMERO | VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1918

ABONNEMENTS :
1 mois . . . . . fr. 3.00
3 mois . . . . . » 9.00
A prendre exclusivement aux bureaux postaux. S'y adresser pour toutes réclamations.

CORRESPONDANCE :
PEUPLE WALLON, à LIÈGE
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
Chaque article n'engage que son auteur.

LE PEUPLE WALLON

QUOTIDIEN DÉMOCRATIQUE

ANNONCES :
Demandes d'emplois la ligne fr. 0.10
Petites annonces » » 0.15
Avis des Officiers minist. et de Société » » 1.50
Réclame » » 2.00
Nécrologie » » 2.50
Chroniques et faits divers » » 4.00

ADMINISTRATION & PUBLICITÉ :
LIÈGE, 19, Rue du Pont-d'Avroy, 19
Bureaux ouverts de 8 à 5 heures.

Albert Mockel et l'Idée séparatiste

Ce n'est pas uniquement pour ses mérites descriptifs et son admirable évocation de l'avant-garde latine que « La Terre Wallonne », d'Albert Mockel, récemment reprise dans nos colonnes, s'impose à l'attention de nos lecteurs. Sous les richesses du verbe, sous la profonde émotion qui vivifie le style, se cache une préoccupation profonde : celle des problèmes ethniques qui n'ont cessé de nous obséder et qui nous divisent encore aujourd'hui. Albert Mockel est un précurseur du séparatisme.

Certes, l'idée n'est pas de lui. Formulée pour la première fois en 1846, dans une note ajoutée à la traduction du livre de G. Holkens, sur la renaissance des lettres flamandes, elle a été remise en avant par à coups. Mais ses défenseurs en sentaient le bien fondé plutôt qu'ils ne le démontraient, et leurs théories étaient présentées de façon trop abstruse pour se rallier des prosélytes. La grande poussée populaire, qui est devenue le mouvement wallon et qui, au début, avait inscrit la séparation en tête de son programme, n'avait, dès le départ, aucun caractère de nationalisme. Elle ne résultait que du groupement confus des résistances suscitées par les empiètements du flamingantisme gouvernemental et ne cherchait pas à sortir du cadre politique que nous a imposé la diplomatie européenne. Les rapports du Congrès, tenu à Liége en 1905, et les discussions auxquelles ils ont donné lieu sont, à cet égard, particulièrement instructifs. Albert Mockel était, à cette époque, un des rares Wallons qui sut comprendre et définir nos aspirations. Il eut aussi l'honneur de les résumer, le premier, sous une forme concrète et montra ainsi la possibilité de terminer nos querelles intestines à la satisfaction de tous. Selon lui, la Wallonie devait appartenir aux Wallons, la Flandre aux Flamands et Bruxelles aux Belges.

Si l'on examine de près cette formule, on ne manquera pas d'en reconnaître tout l'intérêt. Bien interprétée, dit Mockel, elle est assez large pour ne froisser personne et éviter les écueils qui ont causé l'échec des solutions plus partiales.

L'unité factice, réalisée par le gouvernement de 1830, — qui pouvait se prévaloir du fait que les Hollandais eux-mêmes, déroutés par la rudesse et la variété des patois méridionaux, préféraient se servir du français, lorsqu'ils voyageaient en Flandre — ne pouvait subsister que pour autant que la décadence du sentiment national, si profonde déjà sous la période autrichienne, ne continuât à s'aggraver. Les Flamands, une fois sortis de leur apathie, l'ont méthodiquement battue en brèche. A forces de retouches, d'amendements, de corrections et de surcharges, ils l'ont pratiquement anéantie et remplacée par le régime bilingue, cher aux centralistes officiels.

L'enfer est pavé de bonnes intentions, mais les demi-mesures, qui ne doivent mécontenter personne, ont généralement le don d'exaspérer tout le monde. Les décisions du ministère Rogier, qui voulait la francisation à outrance de tout le pays, avaient au moins l'avantage de satisfaire une partie du pays. De plus, elles avaient l'excuse d'être archaïques, d'avoir été prises à une époque où l'éveil des nationalités, qui a si violemment secoué l'Europe, commençait à peine à se produire.

Les doctrines conservatrices de 1815, de Metternich, dominaient la politique mondiale, le prolétariat n'existait pas et toute la sollicitude des hommes d'Etat était réservée aux électeurs, une aristocratie de naissance ou d'argent dont les sympathies, chez nous, se dirigeaient instinctivement vers la France. Nous oublions trop souvent que les esprits ont évolué et que nos ancêtres se trouvaient dans des conditions telles qu'ils ne pouvaient penser comme nous. On ne peut légitimer de même les replâtrages faits à ce vieil édifice. Le temps avait marché : on devait savoir que ses assises étaient vermoulues et que sa reconstruction s'imposait.

En Wallonie comme en Flandre, tous ceux qui n'avaient pas intérêt au maintien du centralisme, partageaient cet avis et, sans la déclaration de guerre, la crise provoquée par l'inertie du gouvernement allait dégénérer en conflit.

Depuis, le différend s'est envenimé et il ne sera possible d'y mettre fin que par l'application loyale des théories séparatistes. A. Mockel en propose une. Elle est claire et mérite l'intérêt. Que Wallons et Flamands restent maîtres chez eux et que l'on ne conserve le système bilingue que dans les arrondissements mixtes, la seule zône de notre territoire où l'on puisse se dire Belge sans réticences. Les populations latines et germaniques, replacées dans leur sphère normale, pourront ainsi se développer librement et les groupements de sang mêlé, inévitables dans un pays où se coudoient deux races et trois civilisations, ne seront point lésés dans leurs droits. Les activistes flamands ont manqué de prudence en revendiquant les villes composites, et l'action de contrainte linguistique qu'ils préparent pour reconquérir Bruxelles leur suscitera de graves embarras.

C'est une réédition des fautes de Rogier en sens inverse. Il ne faut pas vouloir simplifier une question à l'extrême : on risque de dévier et de faire fausse route.

Peut-être serait-il désirable que les limites territoriales entre Wallons et Flamands soient mieux tranchées, mais il faut envisager les données d'un problème dans les conditions où elles se posent et non dans celles où l'on préférerait les voir s'offrir. Il existe des éléments mixtes comme il existe des éléments wallons et flamands et il est juste que la solution proposée tienne également compte des droits et des intérêts de tous.

Ces propositions ne compromettent nullement notre équilibre politique. Bien au contraire, c'est pour en maintenir le principe qu'elles ont été développées. Il faut se garder de confondre la communauté de race et l'unité d'administration. Et ceci est encore une observation de Mockel. Le particularisme wallon s'accorderait mal, déclare-t-il, des institutions de nos voisins du sud et le comte Albert du Bois, qui a défendu l'annexion de nos provinces à la grande République, ne doit point être considéré comme un représentant de nos idées, mais comme un nationaliste français. «Belge avant tout», disait aussi M. J. Delaite, «qui considérait le démembrement d'un territoire aussi exigu que le nôtre ,comme exclusivement dangereux ». Puis il ajoutait, en bon latin : « Français quand même ! » C'est là une position dont les vrais Wallons ne se sont jamais départis.

D'ailleurs, une frontière politique ne gêne en rien l'épanouissement d'une race dont l'autonomie morale est assurée. La vallée d'Aoste est restée obstinément française, malgré son incorporation au Piémont. Dans les îles anglo-normandes, annexées depuis la Guerre de Cent ans, on se sert encore du marc de Rouen et le village allemand de Gurin, dans la haute vallée de la Maggia, a conservé sa langue et ses coutumes, bien qu'il soit, depuis des siècles, isolé au milieu de populations de souche italienne. Dans les villes littorales de Syrie, Juifs, chrétiens et Musulmans vivent côte à côte. Chacun garde jalousement sa religion et ses mœurs, mais c'est le travail de tous qui fait la richesse de la cité. Inspirons-nous de ces précédents et revendiquons, comme nous y invite Albert Mockel, le droit d'être nous-mêmes et de proclamer hautement nos sympathies. Le reste, les questions d'impôts et de bureaucratie, sont des tares inhérentes à notre état social. Les obstacles qu'elles nous suscitent ne sont, après tout, que provisoires. Souffrons-les avec patience jusqu'à ce que sonne l'heure de la concorde universelle et que l'humanité régénérée parvienne à s'en affranchir.

D. D.

De-ci, de-là

Entre chien et chat

Un temps fut où MM. de Broqueville et Renkin, grâce aux journalistes qu'ils s'étaient attachés, faisaient la pluie et le beau temps dans notre politique nationale. Une admirable concorde régnait et jamais les ordres du bureau havrais ou de sa succursale à La Haye n'étaient traités sans déférence. Par malheur, le bloc de Broqueville-Renkin s'est divisé. Les amis de M. de Broqueville accusent aujourd'hui M. Renkin d'avoir confié au fils d'un Allemand l'administration des finances de notre colonie, tandis que les amis de M. Renkin reprochent à M. de Broqueville de s'être entretenu à Paris avec un envoyé du gouvernement impérial.

Il en résulte que M. Renkin dissimule hypocritement ses sympathies pour l'Allemagne et que M. de Broqueville doit, en bonne justice, être considéré comme le plus vil des défaitistes. Pour violentes qu'elles soient, les polémiques entre Belges ne sont jamais très critiques. Et l'on ne sait s'il faut admirer de préférence la naïveté des amis de M. Renkin lorsqu'ils partent en guerre contre l'ex-président du conseil ou la crédulité des amis de M. Broqueville lorsqu'ils lancent des bottées d'infamies à la tête de M. Renkin.

L'impartialité de l' « Opinion Wallonne »

M. Muls, du Barreau d'Anvers, ayant été empêché de se rendre au front pour y plaider en faveur de soldats, convaincus d'activisme, l' « Opinion Wallonne », de Paris, flétrit vivement ces procédés trop officiels.

« Pour quels motifs le département de la sûreté belge à Paris a-t-il refusé à M. Muls les passeports qui lui étaient nécessaire pour aller défendre trois jeunes flamands accusés de propagande activiste? Ceux-ci avaient demandé l'appui de deux avocats civils, MM. Muls et Baels, mais la session a été fixée à une date où ils ne pouvaient être présents. Malgré les protestations des intéressés et celles des magistrats qui se sont vus contraints de prendre, au dernier moment, la place de leurs collègues, le Conseil de guerre n'a pas consenti à retarder l'audience. Il avait cependant été prévenu par voie télégraphique du contre-temps survenu à M. Muls.

Que faut-il penser de ces façons d'agir qui violent manifestement les droits de la défense et ne tiennent aucun compte des prérogatives du Barreau ».

M. J. Hoste et la Commission linguistique

Après avoir rappelé la politique autoritaire de M. de Broqueville, M. J. Hoste junior écrit, dans «Vrij België» :

« La question flamande a été mise sur le tapis à la dernière réunion des parlementaires belges. La presse s'est montrée très réservée à ce sujet et s'est bornée à nous apprendre qu'une commission d'études venait d'être instituée pour éclaircir le problème linguistique. Or, parmi les onze membres qui ont été désignés pour en faire partie — les autres ne seront nommés qu'après la guerre, — il ne se trouve que quelques flamands, leurs collègues sont wallons ou francisés. Des belges de bon sens peuvent estimer, même s'ils ne sont pas flamingants, qu'il est urgent de modifier le système qui nous opprimait avant la guerre, mais ce dont ils ne sauraient se rendre compte, c'est de la profondeur de la gangrène qui nous ronge. Un flamand inconscient de la lutte que son peuple poursuit dans un but d'émancipation ,sera aussi inhabile qu'un fransquillon à curer nos plaies ; quant aux Wallons, ils n'ont pas la même mentalité que nous. Nous considérons donc la Commission pour l'étude du problème linguistique comme un triste produit du dualisme belge. S'il ne s'agit pas d'une manœuvre de diversion, si la Commission est destinée à s'occuper activement des questions qui lui sont posées, de vrais flamands doivent seuls y prendre place ».

C'est clair, net et formel. Ce ne sont pas des espérances confuses et une attitude nonchalante qu'il convient d'opposer à un programme aussi précis.

Nouvelles à la main

— Dis-moi, ma petite Marie, pourquoi ne joues-tu pas avec la nouvelle poupée que je t'ai donnée la semaine dernière?

— Parce que je ne veux pas l'abîmer?

— Pourquoi es-tu si désireuse de ne pas l'abîmer?

— Parce que je veux la garder pour mes enfants.

— Et si tu n'en as pas?

— Alors, ce sera pour mes petits-enfants !...

La Journée d'aujourd'hui

Le 6 septembre. — Vendredi.

SS. Zacharie le Prophète, Onésiphore, Ste Eve de Dreux.

Ephémérides scientifiques : Naissance, à Bruxelles, en 1862, du chimiste Maurice Delacre.

La Guerre

Communiqués des Puissances Centrales

ALLEMAND

Berlin, le 4 (soir). — Entre la Scarpe et la Somme, l'ennemi s'est hasardé à s'approcher de nos lignes. Entre l'Ailette et l'Aisne, de nouvelles attaques françaises ont échoué.

Berlin, le 5. — Nos sous-marins ont coulé 13000 tonnes de jauge ennemie à la côte orientale de l'Angleterre.

Berlin, le 5. — Front occidental. — Groupe du prince Rupprecht et v. Boehm :

Entre Ypres-La Bassée, l'ennemi a continué ses assauts contre nos nouvelles lignes. Conformément à nos plans, nos détachements se sont repliés sur cette ligne.

Nous avons repoussé des attaques partielles ennemies aux environs de Wye-Chete.

Entre la Scarpe et la Somme, l'adversaire a pénétré dans nos lignes.

Les combats d'infanterie se sont engagés avec nos détachements de couverture.

Activité d'artillerie au front de la Somme.

Entre la Somme et l'Oise, nous avons, le 26-8, continué dans la région de Roye, nos mouvements de troupes entamés précédemment. L'avant-dernière nuit, nous nous sommes dégagés de l'ennemi sans combattre.

L'ennemi a suivi lentement dans l'après-midi nos arrière-gardes.

L'ennemi avait, au soir, avec de faibles troupes, atteint la ligne Noyennes-Guiscares-Appilly.

A la dépression de l'Ailette, des attaques de l'ennemi ont été repoussées ; de fortes poussées ennemies ont également échoué, au sud de l'Ailette, près de Terny-Sorny-Clamecy-Buckelong.

Le sous-officier Schöle, de la 9e batterie, régiment d'artillerie de campagne No 92, a anéanti hier 8 tanks.

Groupe d'armée du Kronprinz : A l'est de Soissons nous avons reculé, à la Vesle, notre ligne de défense.

Ce recul s'est effectué conformément au plan et sans être aperçu de l'adversaire.

Nous avons abattu 32 avions ennemis.

AUTRICHIEN

Vienne, le 4. — Au nord de la passe du Tonale, nos détachements de montagne ont, au cours d'une attaque faite par surprise, arraché à l'ennemi, le Punto san Matteo (3692 m.), le Monte Manfello (3636 m.) et la Cime du Glacier (3502 m.), Ce fait d'armes dans la glace et la neige éternelles est une preuve de l'habileté combative des assaillants, rompus à toutes les difficultés de l'alpinisme. L'activité des reconnaissances s'est accrue au Selli Comuuni. Rien d'autre à signaler.

BULGARE

Sofia, le 3. — Sur le front en Macédoine, au nord de Bitolia, un de nos détachements d'assaut a pénétré dans les tranchées ennemies ; il a fait des prisonniers français. Dans la boucle de la Czerna et à l'ouest du Dobropolje, la canonnade a été plus violente par intermittence de part et d'autre. Un détachement d'assaut ennemi a tenté d'atteindre nos tranchées près de Gradesnitza ; il a été dispersé par notre feu. Au sud de Huma, au nord de Lumnitza, près d'Altschak-Mahle et à l'est du Vardar, la canonnade réciproque a continué avec une violence variable. Au nord d'Altschak-Mahle, une tentative faite par un détachement d'infanterie anglaise pour attaquer nos avant-postes a échoué sous notre feu. Dans les vallées du Vardar et de la Strouma, grande activité des deux artilleries.

TURC

Constantinople, le 3. — Front de Palestine : L'ennemi a entretenu, en certains endroits, un violent feu d'artillerie. Il a lancé plusieurs fois des détachements de reconnaissance contre nos positions ; elles ont été repoussées chaque fois. Des camps ennemis à Vadi el Audscha se trouve sous notre feu d'artillerie.

Sur les autres fronts la situation est inchangée.

Communiqués des Armées Alliées

ANGLAIS

Londres, le 3, soir. — Après la lourde défaite infligée hier à l'ennemi, nous avons continué aujourd'hui à faire des progrès entre Péronne et la Sensée. Nos troupes ont atteint la ligne générale Ypres-Beaumetz-lez-Cambrais-Baralle-Rumaucourt-Vecluse. Les arrières-gardes ennemies qui s'opposaient à l'avance de notre infanterie ont été faites prisonnières ou refoulées. Le feu de notre artillerie a infligé de lourdes pertes aux colonnes allemandes. De forts détachements ennemis qui, après les combats au nord-ouest d'Equancourt, se retiraient en rangs serrés, ont été pris immédiatement sous le feu de nos batteries. Nous nous sommes emparés de quantités importantes de munitions et de matériel, que l'ennemi a abandonné dans sa retraite précipitée.

A la suite de l'entreprise dirigée avec succès au sud de la Lys, les troupes anglaises se sont emparées de Richebourg-St-Vaast et se sont établies à la route vers la Bassée entre cette ville et Estaires qu'elles occupent. Au cours de cette attaque, nous avons fait un certain nombre de prisonniers et nous nous sommes emparés de quelques canons. Nous avons facilement avancé nos avant postes jusqu'à la lisière occidentale de Lens ainsi qu'à l'est et au nord de Gevenchy-lez-La Bassée. Pendant la nuit, nos troupes ont réalisé des progrès au n.-o. de Steenwerk et sont entrées à Wulverghem.

Londres, le 4. — En plusieurs points du front de bataille, on signale des actions moins importantes. Nous avons atteint la lisière orientale du bois de Vaux, au nord de Moislains. En d'autres points, nous avons avancé quelque peu. En général, nos troupes ont atteint la ligne du canal du Nord. Au nord de la route Arras-Cambrai, elles ont occupé Ecourt-St-Quentin.

Hier et au cours de la nuit dernière, nous avons fait de nouveaux progrès aussi bien au sud qu'au nord de la Lys. Nos troupes approchent de Neuve-Chapelle et de Lavencie, et elles se sont rendu maître de Sailli sur la Lys, de Nieppe et de La Romarin.

FRANÇAIS

Paris, le 4, à 15 h. — Hier, en fin de journée, et pendant la nuit, nous avons continué à repousser l'ennemi à l'est du canal du Nord et entre l'Ailette et l'Aisne. Nos troupes se sont emparées du bois du Chapitre, au nord-ouest de Billy et plus au sud de Bussy. Nos éléments avancés poursuivent l'ennemi en se rapprochant de Crisolles. Au nord de l'Ailette, nous avons porté nos lignes aux abords ouest de Coucy-le-Château et Jumencourt. Au sud, nous avons progressé à l'est de Seuilly, atteint les abords de Clamecy et de Brayl, et pénétré dans Bussy-le-Long. Le chiffre des prisonniers que nous avons fait dépasse 1.500. Sur le front de la Vesle, nos éléments ont franchi le canal en plusieurs points.

Paris, le 4, à 23 h. — Après avoir brisé, les jours précédents, la résistance opiniâtre de l'ennemi, nous l'avons contraint aujourd'hui à battre en retraite au nord de l'Oise et sur le front de la Vesle. Entre le canal du Nord et l'Oise, nos éléments avancés talonnant les arrière-gardes ennemies ont dépassé Libermont, atteint les abords d'Esméry-Hallon et occupé les bois de l'Hôpital. Plus au sud, nos lignes passent par Fréniches-Guiscard-Beaugies-GrandRu-Monceaucourt et Appilly. Plus au sud, elle franchit l'Ailette et atteint Marizelle (nord-ouest de Manicamp). L'ennemi a laissé entre nos mains de nombreux prisonniers, des canons, un matériel et des approvisionnements considérables.

Entre l'Ailette et l'Aisne, la bataille a continué sur les plateaux au nord de Soissons. Menacé sur son flanc droit, l'ennemi s'est replié au nord de la Vesle. Nous avons conquis Bussy-le-Long et le Montel au nord de l'Aisne. Plus à droite, nos troupes franchissant la Vesle sur une étendue de 30 kilomètres, ont dépassé Chassemy, Brenelle, Vauberlin, Vauxcéré, Blanzy et ont pris pied sur la crête au nord de Baslieux.

ITALIEN

Rome, le 4. — Hier après-midi, au nord de la tête du Val Tinoce, de fortes colonnes ennemies, après un violent bombardement préparatoire, attaquèrent, à l'est, nos positions au sud du Mont Montello. Elles furent arrêtées avec des pertes sérieuses. Plus au nord, favorisé par le brouillard, l'ennemi réussit à occuper deux postes d'observation sur la crête du Mont Montello et de la Punte San Matteo. Dans la vallée de la Garina, au sud de Mori, nous avons dispersé des détachements ennemis au sud de Rovereto. Dans la conque d'Asiago et dans la vallée de la Brenta, notre artillerie fut très active contre les positions de l'ennemi.

L'Echange de prisonniers belges et allemands

Des négociations au sujet de l'échange de prisonniers de guerre belges et allemands viennent, on le sait, d'avoir lieu à Berne. De source autorisées, on nous communique les indications suivantes sur les résultats de ces négociations :

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, des accords sont intervenus à Berne le 15 mars et le 26 avril 1918 entre le gouvernement allemand et le gouvernement français. Ces accords ont tout particulièrement trait à la libération et à l'internement de prisonniers de guerre. Le gouvernement belge y a adhéré en ce qui concerne les prisonniers de guerre, les accords ne s'étendant pas aux prisonniers civils.

Voici les principales stipulations de cet accord :

Les sous-officiers, caporaux et soldats qui se trouvent en captivité depuis plus de dix-huit mois seront renvoyés dans leurs foyers sans distinction de grade et sans restriction en ce qui regarde leur nombre :

a) S'ils ont atteint l'âge de 40 ans révolus et sont pères d'au moins 3 enfants encore en vie ;

b) S'ils ont atteint l'âge de 45 ans révolus.

Les officiers qui remplissent les mêmes conditions seront internés en Suisse sans égard au grade et au nombre.

Les sous-officiers, caporaux et soldats qui ne se trouvent pas dans les conditions énoncées ci-dessus, mais qui sont en captivité depuis plus de dix-huit mois, seront renvoyés dans leurs foyers, homme contre homme, grade contre grade. Dans les mêmes conditions, les officiers seront internés en Suisse.

Pour déterminer l'ordre qui présidera à l'élargissement des prisonniers homme contre homme et grade contre grade, on tiendra compte en tout premier lieu de la durée de la captivité et, en cas d'équivalence de durée, c'est l'âge qui prévaudra.

Les prisonniers de guerre qui, aux termes de cet accord, seront dans les conditions voulues pour être renvoyés dans leurs foyers, ont le droit de renoncer à leur rapatriement ou à leur internement en Suisse.

Les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats belges pourront être libérés dans la proportion d'un prisonnier pour dix prisonniers français, jusqu'à ce que le nombre des prisonniers de guerre allemands faits par les troupes belges et tombant sous les stipulations de la convention soit épuisé.

Le gouvernement français communiquera au gouvernement allemand le nombre des prisonniers allemands qui, dans cet ordre d'idées, entrera en ligne de compte. Il n'a pas encore été satisfait à cette demande. Aux termes de la convention, l'échange des prisonniers belges se fait donc dans les mêmes conditions que celui des prisonniers français, mais seulement dans les limites numériques fixées ci-dessus.

Les prisonniers de guerre belges originaires de la Belgique occupée et dont le foyer et la famille se trouvent dans cette partie du territoire ne pourraient plus, s'ils étaient renvoyés dans les parties de la France ou de la Belgique non occupées, jouir, comme la plupart des Français, de l'avantage de pouvoir rejoindre leur famille et ils n'auraient même plus alors, en leur qualité de prisonniers libérés, l'avantage de rester en correspondance avec leur famille ni de recevoir des envois d'argent. Ces avantages, dont jouissent les prisonniers et les ouvriers libres en Allemagne, leur seraient supprimés jusqu'à la fin de la guerre.

En conséquence, le gouvernement allemand croit remplir un devoir d'humanité en allant au devant des vœux exprimés par les prisonniers et la population belge, c'est-à-dire en faisant en sorte qu'un grand nombre de prisonniers tombant sous l'application de l'accord ou renonçant à leur internement en Suisse puissent rentrer dans le territoire du gouvernement général et y rejoindre leur famille pour autant qu'ils soient originaires de ce territoire. Les prisonniers qui exprimeront le désir de ne pas être ramenés en Belgique seront remis en liberté dans le territoire de la France non occupée en passant par la Suisse.

Le gouvernement allemand s'est adressé dans ce sens, par l'intermédiaire du gouvernement espagnol, au gouvernement belge et attend une réponse favorable à bref délai, dans l'intérêt même du peuple belge.

Il n'est pas possible, par conséquent, d'indiquer dès à présent une date approximative pour l'échange et le retour des prisonniers isolés.

Il ne sera pas possible de donner suite à des demandes tendant à faire bénéficier, en vue d'un échange ou d'un internement anticipatif, tel interné ou tel prisonnier déterminé. Il sera tenu compte de tous les droits quand le tour de chacun sera venu. Cependant, on peut retenir qu'aux termes des conventions internationales, les prisonniers belges malades qui estiment que leur état de santé exige leur internement en Suisse peuvent s'adresser à la Commission médicale germano-suisse, qui visite régulièrement les camps et qui décidera de commun accord avec une autre commission de contrôle composée de médecins dont les décisions seront basées sur des conditions internationales exactement établies. Les malades ont le droit de renoncer à leur internement en Suisse et, sur leur demande, ils seront ramenés dans leur famille sur le territoire du gouvernement général.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en vue de l'échange ou de l'internement de prisonniers toutes les démarches de particuliers ou de ressortissants auprès des autorités allemandes ou des associations ne peuvent avoir aucune influence sur les décisions à prendre. Elles ne peuvent que rendre l'échange plus difficile et il n'y sera même pas répondu.

Les stipulations de la convention ont été portées à la connaissance des prisonniers. C'est à eux qu'il appartient de faire les démarches nécessaires.

A l'Etranger

DECLARATION DU PRINCE IMPÉRIAL

Vienne, le 4. — L'édition de midi du « Neuen Wiener Journal » publie un entretien que M. Friedegg, correspondant à Berlin, a eu au sujet de la guerre et de la situation militaire, avec le Prince impérial allemand. Nous en reproduisons les passages suivants :

« Au cours de cet entretien, le Prince impérial m'a déclaré que l'Angleterre aurait certainement pris part à la guerre, si les Allemands n'avaient pas traversé la Belgique.

«On nous a, a-t-il dit, traité de barbares et de militaristes, alors que nous ne voulions et que nous ne voulons qu'assurer notre vie et le développement de notre pays. A mon avis, cette guerre est et à toujours été une action défensive. Je n'ai jamais eu l'idée que nous devrions écraser l'ennemi. Je n'ai jamais considéré l'anéantissement de l'ennemi comme étant nécessaire car, en ce monde, il y a assez de place pour toutes les nations. Naturellement, une place doit également être réservée à l'Allemagne et à ses alliés.

Lorsque, le jour de la mobilisation (le 3 août 1914), je quittai Berlin, je m'attendais à la déclaration de guerre de l'Angleterre pour les jours suivants, car, en temps de paix, de gros commerçants anglais m'avaient déclaré que la guerre avec l'Allemagne était inévitable. Je crois qu'il importe peu aux Anglais de respecter les principes de morale répandus par eux dans le monde lorsque, pour des questions économiques, ils entraînent le monde entier dans une guerre contre des peuples qui ne peuvent être accusés que de s'être montrés plus actifs et plus modestes que d'autres nations. Démocratie, liberté et autres expressions semblables ne sont que de vains mots que l'Entente a constamment employés ; mais, en réalité, elle n'a jamais rien fait pour défendre les idées qu'ils expriment. Si nos adversaires prétendent que je suis partisan de la guerre, c'est là un mensonge. J'ai toujours été partisan d'un armement considérable parce que j'avais prévu, qu'un jour nous aurions à nous défendre contre le monde entier. Quand l'Angleterre est entrée en guerre, je n'ai jamais douté que la lutte serait difficile et que les hostilités dureraient encore longtemps. J'ajoute toutefois que notre situation actuelle est des plus satisfaisantes. Au cours de cette guerre, nous avons été plus d'une fois placé dans des situations plus critiques que celle qui nous occupe. Nous avons soutenu des crises plus violentes encore. Je répète que, dès le début, j'ai considéré cette grande conflagration comme une guerre de défense. Cela ne signifie pas cependant qu'à l'occasion nous ne devons pas attaquer où nous pouvons ; nous savons d'ailleurs que : «la meilleure parade vaut beaucoup mieux que les coups portés.»

L'Allemagne et ses alliés doivent poursuivre la guerre jusqu'à ce que l'ennemi constate que nous ne pouvons être anéanti et qu'il n'a aucun avantage à la continuer. Quand s'en rendra-t-il compte ? Nous ne pouvons le prévoir. Cela viendra un jour. Nous ne poursuivons nullement des buts semblables à ceux que les hommes d'Etat ennemis proclament dans leur discours. Nous poursuivons la guerre pour éviter d'être anéantis. Il arrive souvent que les peuples ennemis ne savent pas dans quel but ils combattent. A cet effet, un simple exemple : Dernièrement, j'ai eu l'occasion d'interviewer un prisonnier américain qui m'a déclaré que les Etats-Unis combattaient pour l'Alsace-Lorraine. Je lui ai ensuite demandé où se trouvait l'Alsace-Lorraine : il me répondit que c'était une mer. Je pourrais encore citer d'autres exemples résultant des conversations que j'ai eues avec des prisonniers de différentes nationalités. Nos ennemis les plus sérieux, militairement parlant, sont les Français. Ils sont très bien dirigés. Le maréchal Joffre est un général de génie et Foch est un chef très appréciable. Les Anglais sont des soldats tenaces et courageux. La direction leur a malheureusement fait défaut. D'autre part, je n'ai jamais considéré les Américains comme « quantité négligeable ». Leur présence au front ouest se fait d'ailleurs sentir. Je crois cependant que, même s'ils étaient plus nombreux, ils ne parviendraient jamais à nous anéantir. En ce qui concerne les troupes austro-hongroises, je n'ai jamais eu l'occasion que d'apprécier des artilleurs et je puis dire qu'ils ont accompli des prouesses.»

Les Événements en Russie

RUSSIE

L'EXPLOSION D'ODESSA

Nouveaux détails

Vienne, le 4. — Au sujet de l'explosion d'Odessa, le bureau de correspondance viennois annonce : «Hier, vers 3 h. 1/2 du soir, l'ancien camp de munitions russo-roumain a explosé. Par un hasard heureux, trois magasins de pyroxiline, qui se trouvaient au centre du faubourg, ont été préservés. L'explosion apparaît à la population comme mystérieuse. Le nombre des victimes n'est pas élevé. Les opérations de sauvetage et de déblaiement ont été opérées par des soldats autrichiens. L'incendie continue. La sucrerie de Brodski est réduite en cendres. Dans la ville, toutes les vitres sont détruites. Les dégâts se chiffrent par millions. Les causes de l'explosion sont inconnues.

L'ATTENTAT CONTRE M. LENINE

Le meurtrier d'Uritzki

Lugano, le 4. — La «Tribuna» reçoit de source russe les informations suivantes concernant la femme qui a attenté à la vie de M. Lenine :

«Dora Kaplan est une Juive du sud de la Russie, âgée d'environ 30 ans. Elle a étudié la médecine et la philologie à l'étranger. Depuis sa jeunesse, elle avait des idées révolutionnaires et a pris part au mouvement de 1905. Elle fut jetée en prison et parvint à s'échapper sous le déguisement d'une sœur de charité, puis fut de nouveau arrêtée. Lorsque le chef de la gendarmerie lui avait rendu visite afin de la gagner à la cause de l'espionnage, elle se précipita sur lui et le blessa. Au début de la révolution de 1917, elle avait été relâchée, s'était établie à Pétrograd et liée avec le chef révolutionnaire Boris Sawinkoff. Au début de 1918, les Bolchévistes l'avaient emprisonnée pour quatre mois. Après sa libération, elle avait pris part à la conjuration Sawinkoff contre M. Lenine.

La terreur

Francfort-sur-le-Main, le 4. — Le correspondant à Moscou de la « Frank. Ztg. » télégraphie que l'état de M. Lenine, touché au poumon par deux balles, est grave, mais ne donne pas d'inquiétude immédiate. Les maximalistes sont convaincus que les deux derniers attentats ont été organisés par M. Savinkof, qui est à la tête d'un organisme de terreur qui a pour but de renverser le gouvernement des Soviets et de réinstaller l'Assemblée constituante.

Un membre du gouvernement des Soviets a déclaré au correspondant de la «Frank. Ztg.» que les maximalistes sont décidés à répondre à de nouveaux attentats par des attentats dans les pays mêmes de leurs anciens alliés contre les hommes d'Etat de l'Entente. Les bolchevistes affirment, d'autre part, que les assises de leur gouvernement sont d'une telle solidité que la disparition même de M. Lenine ne les ébranlerait pas. M. Lénine sera probablement remplacé provisoirement en qualité de président du Conseil des commissaires du peuple par M. Rjekof, membre du Conseil économique supérieur. Les autres affaires du gouvernement central sont dirigées par un collège composé de MM. Trotzki, Kamenef et Swerdlof. La composition du commissariat des affaires étrangères ne sera provisoirement pas modifiée.

Les arrestations

Berlin, le 4. — On mande de Pétrograd : Après l'assassinat de M. Uritzki, M. Sinovief, commissaire du peuple, a sévi avec une extrême vigueur contre les contre-révolutionnaires. Rien que pendant la nuit qui a suivi l'assassinat de M. Uritzki, plus de 500 arrestations ont été opérées à Pétrograd. Les personnes arrêtées appartiennent généralement à la bonne bourgeoisie ; il y a relativement un grand nombre de femmes parmi elles. »

Les menaces

Stockholm, le 4. — Le gouvernement des Soviets a reçu de nombreuses lettres dans lesquelles on annonce des pires représailles si Kaplan, la meurtrière de M. Lénine, était fusillée. Ces représailles dirigées contre les Bolchévistes détermineraient une perturbation grave dans les milieux révolutionnaires. Malgré ces menaces Kaplan et 200 bourgeois seront passés par les armes.

Déclaration de M. Trotzki

Stockholm, le 4. — Le message radio-télégraphique envoyé par le ministre de la guerre Trotzki, au sujet de la question des prisonniers de guerre allemands en Sibérie, s'exprime ainsi :

«Lorsque le débarquement japonais a été préparé à Vladivostok, en avril, l'état-major de Tokio a déclaré que la voie-ferrée sibérienne était menacée par les prisonniers de guerre allemands et austro-hongrois. A cette époque, j'ai fait procéder à une enquête, par des officiers anglais et américains de Moscou, le long du Transsibérien. Ils ont affirmé que la nouvelle n'était nullement fondée. Cet état de choses est bien connu de M. Francis, ancien ambassadeur américain, ainsi que du colonel Robbins, ancien président de la Croix-Rouge américaine en Russie. Le gouvernement américain a, en fait, ajouté foi à la fausse nouvelle japonaise et tenté de la présenter au monde. D'après les informations américaines, l'intervention des Alliés a pour objet d'aider les Tchèques-Slovaques et à mettre ces derniers en garde contre les menées des prisonniers armés allemands et autrichiens.

Au nom de ces prisonniers, je déclare qu'il s'agit d'une pure invention, ainsi qu'en ce qui concerne la nouvelle japonaise parlant d'une menace du Transsibérien par les Allemands.

Il est vrai que parmi les troupes soviétistes se trouve un certain nombre de prisonniers de guerre sociaux-révolutionnaires ; ces derniers sont devenus citoyens russes et sont prêts à combattre l'impérialisme, de quelque côté qu'il vienne. Ces éléments ne constituent que la 25e partie de l'armée des Soviets ».

Les «Düss. Nachr.» ajoutent : «Les Bolchevistes s'expriment sans ambiguité. Trotzki appelle un chat un chat, et Wilson un mentew ».

La ratification des accords complémentaires du traité de Brest-Litowsk

Moscou, le 4. — D'après la « Iswestija », la ratification de l'acte additionnel au traité de paix de Brest-Litowsk a eu lieu lundi en séance du Comité central exécutif et, après que l'acte eût été signé par M. Swerdec, un courrier diplomatique est parti le même soir pour Berlin, de façon à ce que l'échange des traités ratifiés puisse s'opérer le 6 septembre.

Au cours de la conférence du parti communiste de Moscou tenue le 29 août, M. Narine a fait connaître les points principaux de l'accord. Le rapporteur démontra qu'une série d'améliorations avaient été obtenues par rapport au traité de Brest. La Russie voit plusieurs villes et gouvernements faire retour à la mère patrie et elle obtient liberté pleine et entière en ce qui concerne la nationalisation de sa vie économique.

La conférence approuva à l'unanimité la motion du rapporteur comportant l'approbation de la politique extérieure du Conseil des commissaires du peuple.

La guerre des paysans

Stockholm, le 4. — On mande de Vologda : Avant de se retirer les gardes rouges ont incendié la ville qui se trouve au pouvoir des révoltés. La guerre des paysans s'étend de plus en plus vers l'ouest. Les propriétaires de biens fonciers sont armés et se défendent contre les paysans. Les grandes provisions fournies par la récolte ont été détruites.

Communiqué anglais

Moscou, le 2. — Russie septentrionale. — Les positions ennemies situées immédiatement au nord de Obozerskaïa, à 75 milles au sud d'Arkangelsk sur le chemin de fer de la Vologda ont été attaquées, prises et fortifiées par les forces alliées comprenant également des troupes russes. Une contre-attaque déclanchée immédiatement après par l'ennemi a été repoussée avec de lourdes pertes pour l'adversaire. Nos troupes s'avancent vers Obozerskaïa. Les canons des tanks ont fortement contribué à la réussite des opérations.

SIBERIE

La marche en avant des Alliés

Rotterdam, le 4. — Suivant le « N. R. C. », le « Times » annonce de Vladivostok : D'après les nouvelles arrivées en cette ville, l'ennemi est en pleine retraite à l'Oussouri et se replie dans la direction de Chabarowsk. Les Japonais ont prononcé un mouvement de flanc brusque qui a amené la scission du chemin de fer et la prise de deux tanks. Aujourd'hui matin, la marche en avant générale des troupes alliées a commencé à Smakousk. Le général Semenoff poursuit son avance sans rencontrer de résistance. Les forces principales ennemies doivent être concentrées à l'Onon. Après la dernière retraite de Semenoff, d'importante forces adverses ont quitté le front de l'Oussouri pour y combattre les Tchèquo-Slovaques. On ne sait pas encore le contingent de troupes ennemies qui se trouvent encore à Tchita et aux environs. Le chemin de fer de l'Amour a été endommagé en plusieurs endroits.

Au front du Baïkal, les Tchèques, s'avancent le long de la rive orientale du lac et se dirigent vers l'Est. Les dernières nouvelles annoncent qu'ils se sont arrêtés près de Werkne Udinsk afin de protéger l'offensive des Alliés. La situation militaire générale des Alliés s'est améliorée. Malgré cela, il est nécessaire que le général Dicterichs soit vigoureusement soutenu. Des négociations sont en cours avec le Japon afin d'envoyer de nouvelles troupes.

Communiqués japonais

Vladivostock, le 3. — Le 24 août, les troupes alliées ont poursuivi leur offensive et ont poursuivi l'ennemi jusqu'à la rivière Uyeraya où leur marche en avant a été arrêtée par suite de la destruction des ponts. Une est arrivée à Mondschuli le 23. La force principale a atteint les faubourgs le 25. Le général Semenoff se trouve à 35 milles de Mandschuli.

Bâle, le 4. — L'ennemi, qui s'était retiré sur la rive droite de l'Uyeraia, a transféré le gros de son armée vers Schimakoff. La 12ème division a pris des positions sur la rive gauche, près de la voie ferrée Antefuka-Komnlowka, et a exécuté des reconnaissances. Nous avons enlevé Schimatoff. Les troupes alliées poursuivent l'ennemi depuis le matin du 26 août. Les 23 et 25 août, 2 officiers et 50 hommes ont été tués, 7 officiers et 120 hommes ont été blessés. Les pertes de l'ennemi sont doubles des nôtres. Le nombre des tués qu'il a laissés sur le terrain s'élève à 300. En outre, nous avons pris 2 autos blindés, 3 canons, 4 mitrailleuses, 10.000 mètres de fil téléphonique, un grand nombre de fusils et de munitions. Une partie des troupes du général Semenoff a pris Daurie. Après le 24 août le gros des forces s'est concentré dans cette région et a pris un faubourg de Valanoff. Les forces de l'ennemi, qui se trouvent le long du Transsibérien, ne nous sont pas encore connues.

1.000 hommes doivent se trouver dans le pays de Pelioni. Dans sa retraite, l'ennemi a fait sauter les ponts et citernes, et empoisonné les sources. Les Tchèques ont pris possession, dans l'ouest, de Volnewjinsk, Novo-Zelegen et Zem. Les cosaques tiennent les alentours. Les bulletins journaliers établissent que les gardes rouges se retirent vers l'est le long de la frontière chinoise. L'ennemi a quitté ses positions de défense près d'Ichita. L'ennemi a débarqué à Kamere-Lubalo. Se battant à la résistance des Russes, il dut passer à la défensive et fut contraint de se replier. Il a abandonné ses positions dans la nuit du 24 août. L'ennemi se retire vers l'est, vers le lac Khanka.

Les suites du traité sino-japonais

Moscou, le 4. — Sur l'invitation du généralissime Otani, les troupes anglo-françaises de Mandchourie se sont retirées pour céder la place aux contingents japonais et chinois. Ce retrait de troupes est la conséquence du traité conclu entre le Japon et la Chine, traité suivant lequel des troupes étrangères ne peuvent prendre part à l'action en Sibérie.

Troupes italiennes en Sibérie

Bâle, le 4. — Le «Daily Mail» annonce qu'un transport a débarqué des troupes italiennes dans un port septentrional de la Sibérie.

Dans le haut commandement

Moscou, le 4. — On mande de Vladivostok que le général Dietrich a abdiqué le commandement supérieur des troupes tchéquo-slovaques. Le haut commandement des troupes de l'Entente en Sibérie a été confié au général japonais Otani.

Des décisions prises à Vladivostok ont établi que l'unité dans le commandement serait propre à assurer le succès de l'intervention.

ALLEMAGNE

La réforme électorale

Berlin, le 4. — Le comité de la Chambre des Seigneurs a commencé aujourd'hui matin les travaux relatifs à la réforme électorale. Il a été décidé qu'un compte-rendu rédigé par le comité serait remis à la presse.

AUTRICHE-HONGRIE

Le gouvernement et les partis

Vienne, le 4. — Hier, le chef du parti national allemand a eu un entretien d'une heure avec le président des ministres baron Von Hussarek. On croit que cet entretien jettera un peu de lumière sur le projet de fédération. Le chef du parti a convoqué pour aujourd'hui après-midi les membres des partis séjournant actuellement à Vienne. Hier soir a eu lieu un Conseil des Ministres qui s'est occupé des affaires courantes. Les pourparlers entre M. Von Hussarek et les chefs de partis seront terminés aujourd'hui. Le Comité des Finances sera convoqué télégraphiquement pour le 10 septembre. Eu égard à l'attitude et à l'opposition des Tchèques, Sud-Slaves et Sociaux-démocrates, on se demande si l'on parviendra à prévenir l'œuvre du temps. On compte que la Chambre des Députés se réunira au début d'octobre.

CHILI

Crise gouvernementale

Bâle, le 4. — Le «New-York Times» mande de Péking qu'un coup d'Etat est imminent en Chine. Quelques généraux du Nord ont proposé au gouvernement un compromis avec le Sud.

ETATS-UNIS

Un hydroplane américain à la mer

Washington, le 3. — Le département de la marine annonce la perte d'un hydroplane avec ses trois occupants, par suite d'une collision avec un autre appareil au large de Fire-Island, dans la baie de New-York.

FRANCE.

Au front ouest

Londres, le 4. — Le reporter du « Times » mande du front ouest : Dans les dernières 24 heures, les hauteurs de Bailleul et de Meteren ont été enveloppées de nuages de fumée causés par les incendies. Les Allemands ont tout anéanti sur la ligne de retraite ; le pays offre l'aspect d'un désert comparable à celui de la Somme. Les Allemands avaient évacué le Kemmel avant son occupation par les Anglais. Ceux-ci n'y ont trouvé que quelques canons et de faibles quantités de munitions.

Ce que pense le général Foch

Genève, le 4. — Le «Temps» mande: «Le général Foch est toujours d'avis que l'on pourra éviter une campagne d'hiver. A Albert, Foch a déclaré que les six semaines prochaines apporteraient la décision.

Le raccourcissement du front

Zurich, le 4. — Le «Tages Anzeiger» constate que la retraite allemande a amené un raccourcissement du front de 100 kilomètres. Par là même, des troupes allemandes se trouvent épargnées ; les pertes précédentes peuvent être sensiblement couvertes et la défense de la nouvelle ligne n'est nullement compromise.

En faveur de M. Malvy

Cahors, le 4. — La majorité du Conseil général du Lot, réuni hors séance, a adressé l'expression de sa vive sympathie à M. Malvy, et « prend acte de ce que la juridiction devant laquelle il a comparu l'a reconnu innocent du chef de l'accusation portée contre lui, et ne l'a frappé que pour des motifs exclusivement politiques, dans des conditions sur la régularité desquelles il conviendra au moment venu, d'éclairer la conscience publique ».

GRANDE-BRETAGNE

La conférence de Derby

Londres, le 4. — M. Ogden a assuré dans son discours d'ouverture, qu'il ne se faisait aucune illusion au sujet de l'attitude du gouvernement. Il a dit entre autre :

« On a refusé à nos délégués les passeports pour la Suisse et les Etats-Unis alors que l'on a déclaré au Congrès qu'il fallait à tout prix fournir des hommes pour le combat et qu'il ne pouvait être question d'un compromis. »

S'exprimant au sujet de la question des futurs organisations de travailleurs, M. Ogden a ajouté que l'on avait déjà tenté de la résoudre par un internationalisme et, qu'en conséquence, il ne pouvait se rallier à l'affirmation suivant laquelle cette proposition aurait échoué.

M. Smillie, président de l'Union des mineurs, a blâmé le gouvernement qui avait refusé à Miss Bondfield un passeport pour se rendre en Amérique. Smillie a déclaré qu'on aurait dû adresser des plaintes au Congrès des travailleurs organisés.

Le gouvernement ne devrait pas traiter de cette façon les travailleurs syndiqués car le mouvement des corporations serait anéanti si l'on se soumettait à ses exigences. Smillie proteste ensuite contre le refus des passeports aux délégués proposés par les conférences socialistes.

M. Robert Williams a demandé que l'on adresse une vive protestation. Il a parlé du refus du passeport à M. Troelstra et a rapporté les paroles du leader hollandais. Le personnel féminin des tramways et omnibus, ainsi que les policiers londoniens, ayant réussi à forcer la main au gouvernement, les représentants des syndicats du pays peuvent également en arriver là.

M. Bowermann a défendu la Commission et s'est à son tour élevé contre de tels agissements.

Ainsi que Reuter le mande de Londres, le Congrès a adressé le message suivant aux armées de terre et de mer : « Nous, délégués des travailleurs britanniques, représentant de 4 1/2 millions d'ouvriers, nous rendons hommage à l'armée, la marine et la flotte pour leur esprit de sacrifice et leur bravoure. Nous sommes convaincus que leur vaillance et leurs souffrances apporteront bientôt au monde une paix durable et victorieuse ».

JAPON

L'origine des troubles

Berlin, le 4. — On écrit de Stockholm à un journal du soir : «Les émeutes du riz au Japon ont des dessous politiques dont on trouve la preuve dans les faits suivants : Les troubles ont éclaté d'abord à Kobé, où furent promenées dans une manifestation des pancartes sur lesquelles on lisait : «Jeunes gens, ne vous laissez pas entraîner dans une guerre de rapine sans but déterminé ! Le peuple veut la paix et du pain !» Les manifestants furent dispersés par la police, mais la foule excitée se livra au pillage. Malgré le secret dont on cherche à entourer les événements, on apprend aujourd'hui que des manifestations d'un caractère politique se sont produites à Tokio et que de nombreux policiers ont été blessés dans des échauffourées. Le mouvement prolétairaire s'est propagé dans tout le pays. A Nagasaki, une compagnie d'un régiment d'artillerie s'est mutinée quand on a voulu l'envoyer au front. Le «Djidji» adjure le gouvernement d'écouter la voix populaire, de ne pas croire que la situation mondiale soit tellement précaire qu'elle justifie l'intervention du Japon, qui ne doit pas se lancer dans cette aventure, sous peine de rester isolé à la fin de la guerre »

MEXIQUE

Un message de Carranza

Mexico, le 3. — L'agence Havas annonce que M. Carranza a envoyé un message aux Chambres à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire. Il y passe en revue les travaux accomplis et expose les questions qui devront encore être résolues. Le message se termine en disant que le Président de la République, malgré les difficultés résultant de la situation, fera tout son possible pour maintenir de bons rapports avec tous les Etats.

Manières de voir et façons de penser

SIGNE DES TEMPS

Un des points de vues les plus imprévus de cette guerre qui cependant n'en manque pas et fourmille de détails pittoresques nous est fourni aujourd'hui par la Russie.

Les agences annoncent, en effet, que le carillon du Kremlin joue toutes les heures l'« Internationale » : c'est un signe des temps et un témoignage de la versatilité de la fortune.

Celui qui eut osé entrevoir, il y a quatre ans, la possibilité d'un tel fait eut été à tout jamais classé dans le domaine des utopistes et déclaré bon pour l'internement. Le Kremlin, partie sacro-sainte de la ville sainte de Moscou, où jadis le peuple pénétrait en tremblant et où ne mirraient que les popes, les généraux et les dignitaires chamarrés, est à présent bolchevisé ; le carillon joue l'« Internationale », du matin au soir, à chaque heure qui frappe le marteau, il le joue même la nuit pour faire tressauter les bourgeois dans leur lit et ne pas leur laisser oublier un instant que le temps du « petit père » est désormais aboli. Les mânes des tzars qui dorment sous les coupoles du vieux palais moscovite doivent en tressaillir dans leurs tombes. Quelle humiliation pour la mémoire d'Ivan-le-Terrible !

L'« Internationale » au Kremlin de Moscou c'est un peu comme si on jouait la « Carmagnole » dans la Chapelle Sixtine, et il faut s'attendre encore à bien d'autres bouleversements ; car la guerre d'à présent tend à se transformer lentement mais à coup sûr en guerre sociale, au fur et à mesure que les pays s'épuisent et se ruinent. Il saute aux yeux de tout homme capable de raisonner que si la guerre dure encore deux ans toute l'Europe sera dans un état voisin de la ruine totale. Pour notre part nous aurons à payer les charges d'une dette qui atteint aujourd'hui déjà quatorze milliards et qui sera à la fin de l'année prochaine au minimum de dix-sept milliards, sans compter qu'il faudra immédiatement quelques milliards pour relever nos ruines et rétablir notre industrie. Comment en sortirons-nous ? On n'en voit pas bien le moyen. Sans doute l'Amérique nous prêtera-t-elle quelques-uns de ces milliards, mais nous en devrons payer l'intérêt et en amortir le capital ; comme nous devrons amortir chaque année une partie de la dette effroyable qui pèse sur les épaules, nous ne ferons donc que nous endetter davantage. Peu à peu l'adaptation des esprits se fait à une socialisation du capital, une expropriation partielle qui amputerait les fortunes scandaleuses ; « désannexerons »-nous le surplus de celles qui dépassent 500.000 francs ? Il est fort probable que nous devrons en venir là ; au surplus on vit fort bien avec 25.000 francs de rente.

En tout cas on peut se dire que la politique inaugurée par les démocrates russes est en marche et qu'il est impossible de prévoir où elle s'arrêtera.

Avec notre manie de sociétés nous fonderons des clubs : les « Joyeux Bolchevistes » et l'«Union Amicales des expropriateurs ».

Et ce jour là l'horizon sera rouge pour tous les spoliateurs et tous les exploiteurs. SAEY.

Nécrologie

Mort de M. Georges LORAND

Les journaux français annoncent que M. Georges Lorand, député libéral de Virton, vient de mourir à Aix-les-Bains, où il se trouvait en traitement.

Né à Namur, le 14 mai 1860, Georges Lorand suivit les cours de philosophie et de droit à l'Université de Bologne. Il fut successivement stagiaire de Hector Denis, et Paul Janson ; sa célébrité date du procès de l'anarchiste Cyvoet. Il devint, en 1884, rédacteur en chef de la « Réforme » et occupa ces fonctions jusqu'en 1896, tout en écrivant dans le « Secolo », de Milan, et la «Revue Politique et Parlementaire », de Paris. Il devint ensuite collaborateur attitré de «L'Express», où ses articles étaient fort goûtés .

Georges Lorand était le président habituel des manifestations internationales de la Libre Pensée en Belgique. Il fut longtemps président de la Ligue des Droits de l'Homme et organisa, à ce titre, un mouvement en faveur de Ferrer. A l'encontre de la plupart de ses concitoyens, il ne se confinait pas dans l'étude des problèmes nationaux et chacun se souvient des véhémentes protestations qu'il fit entendre au nom des minorité ottomanes.

Au Palais de la Nation, la carrière de cet adversaire des entreprises coloniales fut moins heureuse. Il témoignait une prédilection pour les solutions du genre suisse et défendit à outrance le principe discutable de la représentation proportionnelle. De plus, il vota toutes les lois bilingues et si les élections de 1912 l'amenèrent un moment à se rapprocher de nos idées, — Destrée l'avait choisi pour présider la Commission extérieure de l'Assemblée wallonne — il se départit bientôt de cette attitude et revint, pendant la guerre, à son ancienne conception belge.

La perte de Lorand frappe tous les anticléricaux et tous les démocrates, particulièrement ceux de Liége, dont il fut longtemps le guide écouté. Son nom restera celui d'un parlementaire très informé et d'un polémiste vigoureux.

Liége et Alentour

LIEGE. — Etat-civil. — Déclarations du 5. — Décès : Félicien Evrard, o. d'us., 53 ans, à Bellaire, cél. — Henri Borlé, s.p., 71 ans, r. Basse-Wez, 155, v. Meers, div. Forir. = Oscar Mignolet, o. d'us., 19 ans, r. des Franchimontois, 5, cél. — Lambert Van den Bosch, o. d'us., 49 ans, à Fallmeer, ép. Snellens. — Catherine Nollet, s.p., 31 ans, r. de la Loi, 30, ép. Collinet. — Rosalie Podvin, s.p., 71 ans, quai de Coronmeuse, 4, v. Brihay.

Mariage du 5 : René Angenot, avocat, r. Jacob Makoi, 49, et Paula Demarteau, s.p., cour des Minimes, 10.

Ravitaillement. — Le 16 courant, la ration de pain sera augmentée pour tous les habitants. Elle ne sera pas toutefois uniforme pour tous. Les personnes bénéficiant des rations supplémentaires de 70 gr. jouiront d'une ration de 375 gr. de pain, tandis que celles qui en sont dépourvues n'auront droit qu'à 300 gr. de pain par jour.

Toutes les rations supplémentaires de 70 gr. seront supprimées ; seule, la ration industrielle de 100 gr. sera maintenue.

Union Professionelle des Coiffeurs. — Cette association a tenu hier son assemblée générale. Du rapport de M. Vaulet, son dévoué président, nous retenons : Fondée en 1905, cette union compte actuellement 228 membres. Elle se divise en trois catégories subdivisée en sections dont une s'occupe de l'achat des produits, une autre de la mutualité. La propagande et le roulement de fonds sont confiés à un comité spécial.

Dans le but d'instruire les membres sur toutes les règles de l'hygiène qui doivent sauvegarder la sécurité des clients, une série de conférence seront données au cours de l'hiver par des orateurs compétents.

Relativement aux heures de fermeture des salons, M. Vaulet ne doute pas que la clientè

le aura compris que l'augmentation du prix du gaz et du charbon en est le motif principal.

La prospérité rapide du groupement est due au grand dévouement de M. Vaulet qui en est la cheville ouvrière. Aussi jouit-il de la considération et de l'estime de tous ses confrères qui ont salué son rapport par de longs applaudissements.

UNE MAISON MISE A SAC

RUE LATOUR

Hier vers 1 h. du matin, les gardes de surveillance des maisons au cours de leur tournée, mirent en fuite trois individus qui détalèrent en emportant des paquets dérobés chez Mme Vve Dupont, rue Latour, 21.

Les gardes constatèrent que la porte d'entrée était ouverte et que la grille du soupirail de la cave était arrachée. Ils visitèrent l'immeuble et trouvèrent un individu dans la cave, occupé à entasser des provisions. A la vue des nouveaux arrivants le quidam s'arma d'un long couteau à cran d'arrêt, mais fut appréhendé sans qu'il pût s'en servir.

Amené au poste, il déclara se nommer A. Mohamed, originaire d'Algérie, demeurant rue de Verviers. Il refusa de faire connaître ses complices. La police l'a mis à la disposition de l'autorité. De nombreux objets de valeur, du linge en grande quantité, des effets, bijoux et une somme d'argent ont été emportés. Le montant du vol atteint plusieurs milliers de francs.

Ravitaillement. — La quinzaine prochaine, les magasins H. N. débiteront : torréaline, 250 gr. par pers., 0.40 ; saindoux, 300 gr., 1.50 et céréaline, 200 gr., 0.20.

Jury central d'examens d'enseignement supérieur. — Il est rappelé aux étudiants que les inscriptions pour les examens d'enseignement supérieur de la seconde session du jury central, doivent être prises, du 25 septembre au 5 octobre prochain, au gouvernement provincial (Zivilverwaltung) de la province, où le candidat a son domicile.

De plus amples renseignements sont fournis sur demande, par le Ministère des Sciences et des Arts (Section de l'enseignement supérieur), rue Hydraulique, 14, à Bruxelles.

Chez les artistes des Music-Halls. — Ce groupement d'artistes a, hier, tenu une assemblée générale au Café Terminus. Plus de 80 nouvelles adhésions ont été reçues, parmi lesquelles figurent nos principaux éléments.

M. le président de l'Union artistique belge, de Bruxelles, dans un discours très documenté, exposa le mécanisme administratif de l'Union bruxelloise et fit ressortir tout l'avantage que pouvaient en retirer les adhérents. On procéda ensuite à la constitution du Comité chargé d'élaborer le règlement et les conditions fondamentales de la nouvelle Association syndicale pour la région de Liége. M. Gils Pak fut élu président ; MM. Trilly et J. Robyns, secrétaires ; MM. Molders, trésorier, et MM. Théo, Landry, Gils, Paulel et Vrynus, membres du bureau. M. Warocquiers, absent, fut adjoint au Comité par acclamation.

Des objections sérieuses ayant été présentées relativement à une affiliation à un grand Syndicat bruxellois, la question de la dénomination du nouveau groupement fut reportée à la prochaine séance. Le principe de l'organisation d'une grande fête artistique a été adopté.

Le Comité soumettra un projet détaillé du règlement à l'assemblée générale qui aura lieu au même local, mercredi prochain, 11 courant, à 2 heures précises. Il a été décidé de ne pas adresser de convocations spéciales.

— **Suicide.** — Hier, vers minuit, des coups de feu réveillèrent les habitants de la rue Souverain-Pont. Un individu, dont l'identité n'a pas été établie, s'était fait sauter la cervelle, en face du No 36. Le désespéré fut transporté à la permanence, où il succomba peu après.

— **Un gamin,** le petit Charles F., rue Hors-Château, jouait à la fontaine St-Jean, en face de la rue de la Rose. Monté sur le réservoir, il perdit l'équilibre et tomba. Il s'occasionna une large plaie au front, qui nécessita l'application de 10 points de suture.

Accident de voirie.— Hier, vers 5 h., un cheval, attelé à un tombereau, appartenant à M. G., d'Ans, se désaltérait à l'abreuvoir Montefiore, place St-Séverin. Il recula et la charrette fut prise en écharpe par une voiture motrice du tram Est-Ouest. Dans la collision les deux véhicules furent fortement endommagés. Aucun accident de personne n'en est résulté. Les dégâts sont importants.

Délestés de son portefeuille. — Mme Walthère Dumont, rue Lambert Dewonck, 14, à Ailleur, s'était rendue à la caisse d'un magasin de la rue de l'Université pour acquitter le montant de ses achats. Au moment où elle déposait son portefeuille sur le bureau, une femme, dont on possède le signalement, s'approcha de la caisse et disparu furtivement. Quand Mme Dumont voulut mettre la main sur le portefeuille, celui-ci avait disparu. Il contenait plus de 600 fr., dont 500 fr. appartenaient à une de ses voisines et destinés à l'achat de certaines marchandises. La police enquête.

Les vols. — M. Norbert P., boulevard de la Sauvenière, a été victime d'un jeune escroc qui lui a détourné une somme de 60 fr.

— Plusieurs paires de chaussures ont été dérobées au préjudice de Jules R., rue de Sclessin.

— Des pommes de terre ont été arrachées sur une superficie de 200 mètres carrés dans le jardin de C., rue de Sélis, et sur 100 mètres carrés dans celui de Jules F., rue des Cailloux.

— La police a verbalisé à charge de Edgar L., rue Adolphe Borguet, du chef de tentative de vol au détriment de L., rue Moresnet ; de François F., quai Orban, du chef de vol d'un sac de farine au préjudice du Comité de ravitaillement, rue d'Harscamps.

Restitution. — M. P., rue Sous l'Eau, a retrouvé le cheval volé, lundi, au préjudice des frères Ch., de Bressoux. Il s'empressa de le reconduire chez les propriétaires.

VOL IMPORTANT

— Deux individus se sont introduits dans le magasin de mercerie tenu par M. H., rue St. Léonard : ils ont découpé le panneau de la porte d'entrée et ont dérobé des pièces de tissus, des dentelles et autres objets pour une valeur de 4000 fr.

SPECTACLES & CONCERTS

du Vendredi 6 Septembre

THEATRES

GAITE. — 8 h. : «Les Surprises du Divorce», vaudeville en 3 actes de Bisson et Mars.

GYMNASE. — 7 1/2 h. : « La Sacrifiée», pièce en 3 actes de Gaston Devore.

TRIANON. — 7 1/2 h. : «Madame Butterfly», drame lyrique en 3 actes, de Puccini.

TROCADERO. — 8 h. : « Les Frés Mathomet», comédie en 3 actes. — «Nos Djônès Djins», opérette en 1 acte.

WINTER. — 8 h. : « Divorçons », pièce en 3 actes de M. Victorien Sardou.

CONCERTS

LIEGE-PALACE. — Music-Hall. — Attractions: «Mlle Monfort», contralto. — «Mr Closset», baryton. — «Les Knottoos», peintres éclairs. — «Sando» et son comique, équilibristes. — «Les Sœurs Lotti's», nouveauté acrobatique.

KURSAAL. — Cinéma — Attractions : «Julius et Jeannis», merveilleux gymnastes. — «Brothers Habs», comiques excentriques.

ASTORIA. — Cinéma : «Le vœu d'Halka», grand drame. — «Le Chien Policier de Stratford», drame détective. — «Pucky, danseuse légère», vaudeville.

SCALA. — Cinéma : « Le Vengeur », grand drame détective. — «Cousin du Mexique», comédie, et «La Mort plane», drame.

CINEMA AMERICAIN. — «Conscience d'un Autre», grand drame. — «L'Epave», drame d'amour. — «Le Mystère de la Chambre d'Acier», drame policier.

STELLA. — Cinéma — Attractions — «Lambert Bernard», comique wallon. — «Isabelle Paty», chanteuse-danseuse. — «Paulet», fin diseur.

REGINA. — Cinéma. — Variétés : «Houtain», diseur. — «Ioko-Hima», attraction japonaise. — «Willy-Pack», musical. — «Jackson», comique, et «La Griffe», drame en 1 acte.

OLYMPIA. — Variétés. — Attractions. — Danses.

Théâtre de la Gaîté. — Pour les débuts de Mlle Sarah Clèves, une des plus réputées artistes du Théâtre de l'Olympia de Bruxelles, la direction du Théâtre de la Gaîté, nous donnera samedi prochain, la première représentation à Liége de « La Sorcière », l'admirable pièce dramatique en 5 actes de Victorien Sardou. Cette œuvre qui fut créée au théâtre Sarah Bernhardt, sera mise en scène à la Gaîté avec tous les soins désirables. C'est ainsi que cinq décors nouveaux ont été brossés par l'excellent peintre Braeckman, et qu'il n'y aura pas en scène moins de soixante personnages dans les costumes de l'époque. Attendons-nous donc à une première sensationnelle samedi prochain.

Jardin d'Acclimatation. — Pour rappel, le concert artistique de grande symphonie — 60 exécutants — aura lieu dimanche prochain, 3 septembre, à 5 h. au profit de la Caisse de Secours des Artistes Musiciens. Au programme figurent comme solistes, Mlle Rachel Defrance, du Trianon, et M. Datz, médaille de violon. Nul doute qu'il y aura foule dimanche au Jardin d'Acclimatation.

BRESSOUX. — La ration de 70 gr. de pain sera dorénavant distribuée en deux fois pour les ménages de 2 personnes et au-dessous. Les ménages de 3 personnes auront un pain à la première distribution et deux à la seconde, et ainsi de suite.

Cette ration se distribuera le 7 courant pour les sections 4, 5 et 6 ; — le 8, pour les sections 7 et 8 ; — le 9, id. 1, 2 et 3, et le 10, id. 4, 5 et 6.

— Le pain industriel se distribuera le 5 septembre pour les sections 1, 2 et 3.

BELLAIRE. — Matinée de bienfaisance. — Dimanche 8 septembre, à 2 h., à l'établissement Havart, aura lieu une matinée de bienfaisance organisée par la Société F. B. C., de Bellaire, au profit du Bureau de bienfaisance. Au programme, «Dia Bagué », comédie de M. Istace. A 7 h., au même établissement, «Novès Pauvre », comédie de Baron. Après le spectacle, grand divertissement.

FLERON. — Fête foraine. — Une grande fête foraine sera ouverte les dimanches 8, 16, lundi 9 et jeudi 12 septembre, dans la prairie de Mme Vve Jaquet, rue Chession, et est organisée par la Fédération intercommunale de Fléron, au profit de l'Œuvre des Nourrissons, des familles nécessiteuses et des prisonniers.

SCLESSIN-OUGREE. — Le trafic des denrées du Comité National, est l'abus le plus grave qui puisse se produire et il doit être réprimé avec la plus grande énergie. Dans l'intérêt même de la population, il importe que les habitants aident le Comité en lui signalant les personnes qui vendent ou achètent le saindoux, lard, céréaline, café, cacao, haricots, riz, etc.

TILLEUR. — Une distribution de biscuits aura lieu ce vendredi, à raison de 200 gr. par personne, pour 0.50 cent.

Les vols. — En sortant des Aciéries d'Angleur, le nommé L., a été surpris dissimulant un câble de 15 mm. en cuivre, d'environ 9 m. de longueur.

Un fœtus, du sexe masculin, de 6 à 7 mois de gestation, a été retiré de la Meuse près du débarcadère, en face de la rue de l'Arveau. L'autopsie déterminera s'il y a eu infanticide.

SERAING. — Chasse à l'homme. — Pendant la nuit du mardi 3 courant, une patrouille de police, de passage rue du Marais, aperçut sortant d'une annexe de la maison habitée par M. Halleux, entrepreneur, deux hommes porteurs d'un lourd fardeau qui, à leur approche, lachèrent leur colis et s'enfuirent à toutes jambes. Ce fut alors qu'eut lieu une émouvante chasse à l'homme à travers rues et ruelles. Toutefois, l'obscurité aidant, nos policiers allaient certes perdre toute trace de nos filous, quand leur cornet d'alarme fut entendu par une patrouille jemeppienne qui arriva à leur secours. Cette dernière parvint à arrêter sur le pont un individu nommé M. H., de Jemeppe. Quant à l'autre, nommé R. A., il fut cueilli par la police sérésienne. Conduits tous deux à la permanence de police, ils avouèrent avoir tenté d'enlever le moteur de l'établissement Halleux, rue du Marais. On a, en effet, découvert, sur les lieux, le moteur, ainsi que des attirails qui avaient servi à percer une épaisse muraille. La police les a écroués.

ANS. — Le prix du pain est porté à 0.82.

— Ce samedi, de 8 1/2 à 10 1/2, distribution du pain supplémentaire (ration 70 gr.) aux personnes de la 1er série.

La vente des légumes. — Le bourgmestre vient de prendre un nouvel arrêté réglementant la vente des légumes. Les prix sont les mêmes que ceux établis pour Liége.

Mortel accident de tram à Ans

Le tram Est-Ouest venait de quitter l'arrêt de la rue de Bruxelles, à proximité du passage à niveau, du raccordement du charbonnage du Bonnier, lorsque le nommé F., 24 ans, voulut sauter sur le marche-pied. Il calcula mal son élan, et roula sous la voiture. Aux cris poussés par les spectateurs, le watman bloqua ses freins, mais trop tard, le lourd véhicule lui avait passé sur le corps. Le malheureux jeune homme avait les deux jambes brisées et le ventre ouvert. On transporta la victime à son domicile, rue des Ecoles, 3, où il reçut les soins que réclamait son état. Il expira peu après.

JEMEPPE. — Fête intime. — Dimanche prochain, 8 septembre, à 3 h. précises, à l'établissement de Mme veuve Colette, rue Grand-Vinâve, 7, grande réunion intime organisée par la Section de Délassement des anciens élèves de l'Ecole moyenne de Seraing. Le programme comporte un intermède artistique et une comédie en un acte : «Le Choix d'un Gendre», de Labiche. Seules les personnes munies d'une invitation seront admises. Il sera perçu un droit d'entrée de 75 centimes.

Les vols. — Des cambrioleurs se sont introduits dans l'immeuble de M. François G., rue Arnold de Lexhy, pendant la nuit de lundi dernier. Pour opérer, les voleurs ont enlevé un carreau et forcé le volet intérieur. Ils ont complètement vidé la cuisine et emportèrent : 1 machine à hacher, du linge, des conserves, et des œufs. La police recherche activement les cambrioleurs.

Ravitaillement. — A partir de vendredi 6 septembre, le prix de la ration de farine (1 k.330) est fixé à 1 fr. 33 et celui du pain à 0 fr. 82 à partir du lundi 9 courant. Il sera également distribué à partir de vendredi 28 gr. de levure au lieu de 25 gr. par ration de farine au prix de 0 fr. 11.

— Vendredi 6 septembre, au local (maison Ramioul) rue de l'Hôtel Communal, on distribuera du beurre, (100 gr., 0 fr. 86).

JUPILLE. — Au Conseil communal. — Dans sa dernière séance, le Conseil communal a alloué à ses agents auxiliaires de police une indemnité de vie chère de 15 fr. par mois.

Nettoyage public. — Le service du nettoyage public, exécuté en régie depuis le mois de janvier dernier, donne d'excellent résultats. Aussi, la population est-elle satisfaite de ce service qui n'a jamais fonctionné d'une façon aussi régulière et aussi efficace.

Ravitaillement. — Au magasin, rue Chafnay, vente de sucre à raison de 540 gr. de sucre scié et 250 grammes de cristallisé par personne, au prix de fr. 2.40 ; café, 50 gr., 0.40 ; potkèse, 5 francs le kil. ; farine de fève, 3 fr. et 3.75 le paquet ; lacet, la paire, 0.50 ; savon mou, fr. 6.50 le kil. ; savon de toilette, prix divers ; racahout, poivre, canelle, sel de soude, allumettes, muscade, cube pour bouillon, pudding, bleu pour lessive, cirage, mine de plomb, moutarde, bidon à miel à 5 fr., boîte à confiture à 0.50 ; veston en molleton à 20 fr.

OUPEYE. — Une ferme incendiée. — Dans l'après-midi de lundi, la ferme, occupée par le sieur Gérard L'Hoest, située au hameau de Petit Aye, a été incendiée. Malgré la rapidité des secours, le feu, alimenté par les récoltes rentrées, il y a quelques jours, atteignit les dépendances. On parvint néanmoins à préserver le corps de logis et le bétail. Des écuries, remises, granges, il ne reste que les murs ; toutes les récoltes : froment, paille, trèfle-paille et foin ont été complètement détruits. Une enquête est ouverte par les autorités. On suppose que l'incendie est dû à la malveillance.

Les vols. — On a volé chez le sieur Paquet, une somme de 500 fr. qui représentait les économies de deux ans. On est sur les traces du coupable.

VIVEGNIS. — Au Casino de l'Alliance aura lieu dimanche prochain, un concert de bienfaisance, organisé par le cercle dramatique « L'Avenir », de Vivegnis, au profit des Repas scolaires. Ouverture par l'orchestre sous la direction Meyers-Soubra. On donnera en représentation « Le fils de l'aveugle », drame en 5 actes, « Les Charbonniers », opérette en 1 acte. Vu l'importance du spectacle le lever du rideau aura lieu à 4 1/2 h. précises.

HOLLOGNE-AUX-PIERRES. — Ecole industrielle. — Examens de sortie. — Voici la composition du jury des examens de sortie de l'Ecole industrielle : MM. E. Remouchamps, P. Oury, G. Deltenre, J. Feys, J. Réfont, L. Spineux, M. Dôme.

Palmarès : 1. Section mécanique : Diplômé avec grande distinction, Donnay Urbain, de Horion-Hozémont. — Avec distinction, Appeltans Lambert, Deckens Lambert, Vandermeeren Laurent, Gonda Charles. — Avec satisfaction, Orban Armand, Jasselette Edgard.

2. Section constructions civiles : Avec distinction, Demoulin Camille, Roubinet Louis, — Avec satisfaction, Eckelmans Joseph, Roubinet Jean, Demy Marcel.

En Flandre

BRUXELLES. — Vol. — Un nommé Pierre W..., habitant cité Devoz, avait réussi une de ces affaires de guerre qui vous laissent de plantureux autant qu'inattendus bénéfices. Il avait fêté son succès à la manière bruxelloise : c'est-à-dire en avalant meultes consommations variées qui l'amenèrent, hier soir, dans un établissement de la rue Haute, où il s'endormit sur une table, ayant la tranquillité d'un juste. Un escarpe trouva l'occasion bonne et enleva à notre pochard son portefeuille contenant 8,750 fr. Le réveil du dormeur fut plutôt désagréable : il ne s'aperçut du larcin qu'au moment où le patron, à l'heure de la fermeture, dut «expédier» ce client trop tenace.

Un mort mystérieux. — Un hôtelier de la rue Zérèze reçut hier soir un client d'une quarantaine d'années qui monta immédiatement à sa chambre et se coucha. Ce matin, ne voyant pas descendre le voyageur, l'hôtelier le trouva étendu sans vie, dans sa chambre. La police, prévenue, a fait transporter le corps à la Morgue, aux fins d'autopsie. Il n'a pas été possible d'établir son identité.

Le Droit et les Tribunaux

POUR LES OUVRIERS

De très intéressantes décisions de justice ont été rendues en matière d'accidents de travail.

L'article 4 de la loi du 24 décembre 1903 est ainsi conçu :

« Lorsque l'accident a été la cause d'une incapacité temporaire et totale de travail de plus d'une semaine, la victime a droit, à partir du jour qui suit l'accident, à une indemnité journalière égale à 50 p. c. du salaire quotidien moyen.

Si l'incapacité temporaire est ou devient partielle, cette indemnité doit être équivalente à 50 p. c. de la différence entre le salaire de la victime antérieurement à l'accident et celui qu'elle peut gagner avant d'être complètement rétablie.

Si l'incapacité est ou devient permanente, une allocation annuelle de 50 p. c., déterminée d'après le degré d'incapacité, comme il vient d'être dit, remplace l'indemnité temporaire à compter du jour où, soit par un jugement définitif, il est constaté que l'incapacité présente le caractère de la permanence... »

D'autre part, aux termes de l'article 23, toute convention contraire aux dispositions de la dite loi est nulle de plein droit. «Le principe que la réparation forfaitaire doit être réelle et complète, et effectuée de la manière et au taux déterminés par la loi est d'ordre public », avait dit plus spécialement M. Van Cleemputte dans son rapport parlementaire. M. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail, avait déclaré au Sénat que si les parties peuvent se mettre d'accord sur le chiffre du salaire, la nature de l'incapacité, l'étendue de celle-ci, l'accord ne peut constituer une transaction. Enfin, on sait que si cet accord ne se produit pas, le juge de paix est seul compétent en la matière, et que, en règle générale, l'ouvrier, pas plus qu'il ne pourrait accepter une transaction, ne pourrait accepter un arbitrage... Tout cela a été maintes fois consacré par les tribunaux, et la Cour de Cassation s'est montrée, avec raison, très rigoureuse à cet égard.

Or, beaucoup de Compagnies d'assurances essayent d'éluder certaines de leurs obligations en faisant signer par les ouvriers auxquels elles payent les premières indemnités des formules imprimées peu en harmonie avec le principe rappelé par M. Van Cleemputte. Elles s'ingénient surtout ainsi à échapper à cette jurisprudence nouvelle de notre Cour suprême, affirmée en ses arrêts des 17 octobre 1912, 18 mars 1915 et 10 mai 1917 : L'incapacité temporaire, reconnue totale après l'accident, se prolonge avec ce caractère, et l'indemnité maxima du demi-salaire est due à la victime, jusqu'à ce qu'il soit constaté par un accord des parties ou par un jugement que l'incapacité est devenue partielle et que son degré soit fixé.

Ces formules, il faut que tout le monde le sache, sont radicalement nulles.

Et les assureurs ou les chefs d'industrie qui, se reposant parfois sur de semblables finasseries, mettent peu d'empressement ou beaucoup de mauvaise volonté à conclure un accord vraiment conforme à la loi, à la loi telle que l'a souverainement interprétée la Cour de Cassation, s'exposent à de désagréables surprises.

Récemment, le charbonnage de Bonne-Fin (auquel aucune incorrection, d'ailleurs, hâtons-nous de le dire, ne fut reprochée), a été condamné, par un jugement très bien motivé de M. Bounameaux, juge de paix suppléant du 2e canton de Liége, à payer la moitié du salaire quotidien à un ouvrier, M. Mathoul, qu'un accident avait, le 3 décembre 1914, privé des deux dernières phalanges de l'index gauche, et cela jusqu'au 1er octobre 1917, date du jugement, — bien que cet ouvrier fût retourné à la mine dès le 6 janvier 1915 !

« Attendu, dit la sentence, que la loi suppose entre les parties un accord ou un jugement qui règle la situation de l'ouvrier en assurant à celui-ci une allocation calculée d'après l'état réel de son incapacité, et qu'à cette fin elle permet constamment au patron ou à l'assureur de ramener l'affaire devant le juge pour que l'allocation à payer corresponde toujours au degré réel d'incapacité de l'ouvrier ;

Que, partant, lorsque le patron ou l'assureur a reconnu que l'accident avait produit une incapacité totale temporaire de plus d'une semaine et a payé à l'ouvrier une allocation journalière de 50 % de son salaire quotidien moyen, le patron ou l'assureur est tenu de continuer le payement de cette allocation jusqu'à ce qu'un accord ou un jugement ait constaté que l'incapacité totale temporaire est devenue partielle et ait réduit en conséquence l'allocation ;

Que le patron ou l'assureur ne peut s'en prendre qu'à lui-même si, l'incapacité étant devenue partielle, il n'a pas cru devoir provoquer un accord ou un jugement qui réduisit l'allocation journalière ;

Que, dans l'espèce, il est constant que le demandeur Mathoul a subi, à la suite de l'accident, une incapacité totale de travail de plus d'une semaine et que la Société défenderesse lui a payé une allocation journalière de 50 % de son salaire quotidien moyen à partir du jour qui a suivi l'accident ;

Que si le demandeur a repris le travail le 6 janvier 1915, il n'en reste pas moins vrai qu'aucun accord ni aucun jugement n'a constaté que l'incapacité de totale était devenue partielle et réduit personnellement l'indemnité journalière ;

Qu'il n'appartient pas au juge de suppléer à l'inaction des parties et de faire après coup et pour le passé ce qu'elles auraient dû faire lorsque la situation de l'ouvrier s'est modifiée ;

Par ces motifs, disons pour droit que le salaire de base est de 1.150 fr. ; que le demandeur a droit à une allocation journalière de 50 % de son salaire moyen quotidien du 4 décembre 1914 à ce jour, sous déduction des indemnités qui lui ont été payées ; que l'incapacité permanente partielle est de 8 % ; qu'en conséquence, une allocation annuelle de 4 % du salaire de base a pris cours ce jour et sera versée au demandeur par trimestre, non anticipativement ; condamnons la Société défenderesse à payer les allocations journalières et l'allocation annuelle comme il vient d'être dit ; la condamnons aux intérêts légaux et aux dépens. »

Ajoutons que d'après les arrêts de la Cour de Cassation, le patron ou l'assureur qui a payé à l'ouvrier une allocation journalière établie sur une incapacité totale temporaire, ne peut pas, par compensation, au moment de la liquidation définitive de l'accident, récupérer sur la victime les allocations journalières payées lorsque, en fait, l'incapacité était déjà devenue partielle. Aucune des sommes versées ainsi à l'ouvrier ne peut, quels que soient les termes de la quittance, être considérée comme une avance ; toutes lui sont acquises. «Elles ne peuvent, comme le disait M. l'avocat général Pholien, être recouvrées ni par l'action en répétition de l'indu, ni par retenues sur les échéances futures. »

N'avions-nous pas raison d'intituler cet article : «Pour les ouvriers »

Me TESTELMANS

LA GUERRE

De la destruction quand l'infernal génie
Etend sur les esprits sa morne tyrannie,
Il se fait par le monde un silence de mort.
Tous se courbent, muets, sous la loi du plus fort.
Les âmes dans la nuit s'égarent éperdues,
La liberté se meurt, les lois sont suspendues ;
La justice est frappée au cœur. Dans son essor
S'arrête le progrès. Pendant longtemps encore
De ces bronzes guerriers l'écho lointain qui vibre
Etouffera la voix de tout citoyen libre,
La parole du sage, et les chants inspirés,
Le poète, oublieux de ses rêves sacrés,
Pour la seule victoire a des hymnes encore;
De fumée et de sang le pinceau se colore;
L'art dresse une statue à la mort. La raison,
D'un nuage poudreux voilée à l'horizon,
Cesse de pénétrer de sa clarté féconde
Les rangs les plus obscurs, les abîmes du monde.
L'humble prière, élan d'un amour éternel,
S'est faite menaçante, et le prêtre à l'autel
Bénissant des vainqueurs les foudres allumées,
Ensense leur triomphe et le Dieu des armées.
Au lieu d'interroger les astres dans les airs
Ou de faire jaillir les éléments divers
Les sources de la vie, on voit, triste et penchée,
A l'œuvre de la mort la science attachée
De la destruction enrichir l'arsenal,
Et prêter son génie au sombre dieu du mal.
... ...

EDOUARD WACKEN (1854)

Finances, Industrie, Agriculture

Les bénéfices de guerre en Angleterre

L'« Economist» de Londres donne au sujet des bénéfices industriels des sociétés anglaises le tableau suivant :

		Bénéfice net	Contre-période précédente
3e trim.	1917	L. 18.260.507	+ 4.5 %
4e »	1917	19.560.680	+ 10.7 %
1er »	1918	27.318.835	— 1 %
2e »	1918	26.431.344	— 5.8 %

Les fluctuations du change en Suisse

La « Frankfurter Zeitung » donne le tableau suivant des fluctuations du change en Suisse :

	Parité	23 oct. 1917 Cours	23 oct. 1917 Contre parité au %	17 juin 1918 Cours	17 juin 1918 Contre parité au %	24 août 1918 Cours	24 août 1918 Contre parité au %
Russie	216.67	62. —	77	51. —	— 80	58	— 78
Autriche	105. —	30.30	68	42.80	— 59 1/4	40.85	— 61.02
Italie	100. —	56.80	42	40.75	— 59 1/4	60.67	— 39
Allemagne	123.46	62. —	50	76.80	— 38	69.25	— 44
France	100.01	79.80	21	69.15	— 30.85	80.12	— 20
Angleterre	25.22	21.84	13	16.70	— 33	21.40	— 16
Amérique	5.18	4.60	11	4.94	— 4.5	4.35	— 16
Hollande	208.80	199.00	4	200.40	— 4	225.50	+ 8
Espagne	100	—	—	114. —	+ 14	125. —	+ 25
Danemark		—	—	132.75	+ 32	135. —	+ 35
Norwège	186.90	—	—	127.75	— 31	137. —	— 26
Suède		—	—	136.75	— 3	155. —	— 17

Ciment Portland Artificiel Dyckerhoff **PLATRE** blanc, extra fin, pour plafonneurs, marbriers, modeleurs et dentistes. Envoi franco par toutes quantités. S'adresser à Joseph GILLET, à Liége, (Cne Burguet) Rue Bonne-Nouvelle, 29. (216

Les Sports

CYCLISME

Nouvelles diverses de quelques célébrités. — Le sprinter italien Moretti est prisonnier en Autriche ; — Le stayer anglais Tommy Hall est chauffeur à l'armée ; G. P. Mills, premier vainqueur de Bordeaux-Paris en 1891 est colonel d'un régiment anglais en France ; — F. W. Shorland, le fameux stayer d'Outre-Manche, est à la tête d'une grande fabrique d'automobiles en Angleterre.

— S. F. Edge, qui comme cycliste arriva 3me de Bordeaux-Paris 1891 puis devint l'un des champions automobilistes, gagnant en 1902 la Coupe Gordon Bennett sur voiture Napier, occupe une haute situation près du gouvernement anglais, remplissant les fonctions de sous-secrétaire d'Etat.

— Les entraîneurs allemands Hecker et Cantieni (ce dernier entraîneur de Dickentman) ont été tués au front.

— Le routier italien Giuseppe Brambilla, vainqueur du Tour de Lombardie 1906, vient de mourir à l'hôpital de Milan.

— Le jeune stayer et routier allemand Eick, holl est mort à l'hôpital militaire de Düsseldorf.

— Le sprinter français Martin, a été réformé définitivement à la suite d'une blessure grave. Malgré cela, Martin n'est pas « invalide » à proprement parler, puisqu'il courre tous les dimanches sur les pistes des vélodromes parisiens.

— Le petit stayer anglais Wills qui en 1908 couvrit en 1 heure 20 kil. 057 à Munich, a servi deux ans dans l'armée d'Egypte et de Palestine, d'où il a dû être retiré à la suite de rhumatismes contractés en service.

LAWN-TENNIS.

Championnat Provincial. — Mardi ont eu lieu les quart-finales de cette importante compétition. La valeur des joueurs étant sensiblement égale, les luttes ont souvent été indécises jusqu'au dernier moment. Un troisième set devint parfois nécessaire. Ça a été le cas pour le jeune tandem Ludwig-Decat qui a bien résisté à la formidable coalition Dr Gillain-Rouvet. Un malencontreux accident survenu à la raquette de Decat a enlevé à celui-ci une grande partie de ses moyens.

Voici les résultats :

Double Messieurs : Roland-Gillet battent Dr Gillain-Van Hout, 6-2, 6-0 ; Dr Gillain-Rouvet c. Ludwig-Decat, 6-3, 4-6, 6-4 ; Roland-Freidmont c. Jowa-Gosselin, 6-2, 2-6 et 6-3.

Double mixte : Mlle Jobé-Fremay c. Mlle Montulet-Chaudoir, 2-6, 3-6 ; Mlle Jacquemart-Laciera c. Mlle Wéry-Powell, 6-0, 6-1.

Single : Leclerc-Mlle Montulet, 6-1, 6-0 ; Gillain-Fremay, 6-4, 6-1.

CHANGE Achat et vente d'actions et oblig. Prêts. — Placements de fonds. — Conseils financiers.-916 b. rue de l'Université, 11, Liége (182

Demandes d'emplois

Employé, 35 ans d'expérience, âgé 47 ans, très sérieux, comptable et pouvant diriger un bureau ou maison de commerce, demande emploi. Prétentions modérées. Réponse rue de la Commune, 27.

Garçon charc. ch. place bonne maison. R. Hemricourt, 36. (313

Garde de nuit ch. place. S'adr. pl. Vivegnis, 207. (207

Fleuriste. Dlle 35 a., cont le montage de gr. gerbes, la conservat. des fleurs et le comm., dem. pl. chez grand fleuriste. S'adresser rue Basse-Sauvenière, 24.

Offres d'emplois

On dem. bons ouv. Poêliers, 35, rue Cathédrale. (506

Coiffeur demande Ouvrier. Maison Defawes, rue des Augustins, 4, Huy. (205

MAÇONS de tous genres sont demandés, gros salaires, bd de la Sauvenière, 140, Liége. (499

Coiffeur dem. ouvrier, rue Grétry, 86. (231

On dem. un contre-maître pour la construction de wagons d'Etat. Ecr. à Orenstein et Koppel, Val-St-Lambert. (417

Nous vous ouvrerons gratuit. une brochure dans laquelle nous vous prouv. que vous pouvez, QUELS Que SOIENT VOTRE AGE ET VOTRE CONDITION, être à même d'occuper dans 4 mois une brill. situat. dans le commerce ou l'industrie.

Nouv. cours d'orth. et de corresp. franç. Si vous avez terminé vos études prim. écriv. de suite à l'Institut Normal, Quai d'Amercoeur, 51, la plus ancienne école commerciale du bassin de Liége Cours du jour, du soir et par corresp. Prép. en DIX MOIS à l'examen pour l'obtent. du diplôme officiel d'instituteur primaire.

Références uniques. (137

Fabrique d'articles ménage dem. voyag. bien introd. à *Charleroi*. J. Touchard, 3, rue Saint-Jacques, Liége. (273

On dem. ouvr. brasseur, munis de bonnes réf., boul. Piercot, 22. (379

«Place d'administrateur vacante, rue Bovy, 5.» (115

Le «Peuple Wallon», 19, rue Pont-d'Avroy, Liége, demande pour le **Brabant** bons vendeurs dépositaires de journaux.

Forgerons en cuivre, tourneurs, serruriers, mécaniciens, au courant du moteur, sont demandés. Flugmotoren Werkstatte, Brussel Ruysbroeck.

Situation sérieuse

Personne honorable, bien connue dans sa région, peut se créer situation brillante en s'occupant du placement de fonds sur contrat hypothécaires.

Adresser demandes à M. R. Delhaye, à Faurœulx (Station) ou à M. Janssens, 25, rue Léopold, (182 **Bruxelles.**

HANNUT

Bons vendeurs de journaux sont demandés.

Ecrire «Peuple Wallon», 19, rue Pont-d'Avroy, Liége.

UNE SITUATION à la portée de TOUS.

Demandez rens. gr. à l'Union Internationale. Boîte P., 144, LIEGE. (227

LE PEUPLE WALLON

Pour tout ce qui concerne la publicité et la vente en gros du journal, adressez-vous à **M. L. HAYETINE, r. Spintay, 48, Verviers.**

On demande un courtier d'annonces.

HUY

De bons vendeurs de journaux et ouvriers s. travail, désirant vendre journaux, sont demandés. Ecrire: «Le Peuple Wallon», rue Pont-d'Avroy, 19, Liége.

On d. jne Fille, 15 ans, pas logée, 208, r. de Rocour, Ans (436

On d. Serv. pr la ville et pr la camp., r. Souv.-Pont, 16 (397

Teinturerie.- On dem bonnes ouvrières repasseuses 9, r. de Kinkempois. (314

On d. jne Fille, 17 à 18 ans, pr aider mén. Pas nourrie ni logée. Quai Fragnée, 88. (358

On d. femme d'ouvr., 8, r. Ferdind Nicolay, Jemeppe.

On dem. une bonne servante, 10, rue Ste-Marie. (462

On dem. b. ouvr. ferblantier, trav. à domic., rue Ste-Marguerite, 359. (281

Maisons à vendre ou à louer

On dem. à louer grand appart. garni, préférence centre. Ecr. *M. Mathieu, Café du Vénitien.* (508

On cherche à louer Maison avec grand jardin et Prairies aux environs de Liége. Ecrire à Mme veuve Diet, Barchon (Prov. de Liége). (291

On dem. env. Liége à prox. tram petite maison avec gr. jardin. Ecrire 5, rue Lonhienne. (493

Appartement à louer, rue superbe, gaz, élect., balcon, util., q. de l'Université, 4. (509

Appartement à louer, 3 pièces, gaz, utilités, prix de guerre, à personnes sans enfant, 91, rue Henri Maus (607

On dés. acheter ou louer à Charlero iMaison avec dépendances, pour comm. de gros. S'adresssor Tourot, 4, av. Viaduc, Charleroi. (379

On dem. à louer, prov. de Liége, pet. Mais., jard., prés. terre, 1/2 h. env.; 140, Avenue de la Plaine, Bressoux. (263

On cherche petite maison av. jard. env. Ans ou Loncin s'ad. 2, Place des Carmes. (207

On dés. louer Charleroi ou envir. Maison avec eau et gaz. F. offres à Falise Julien, rue Lambert, Charleroi-Nord. (371

Ventes & Achats

Suis acheteur Haricots, Pois, Féverolles aux détenteurs. Ecr. Boîte 104, Lge. (489

ARGENT TROUVE

Achat de VIEUX DENTIERS, jusqu'à 10 fr. la dent, bijoux, 10, r. Sainte-Gangulphe, 10. (57

Beaux Paletots de dames à vendre, 125, r. Féronstrée, Liége. (370

JUS DE ROLLES

qualité incomparable

Rue St-Gilles, 27, Liége (369

Timbres-poste. — A céder lot timbres neufs Roi Albert. Prix réduit. Porignon, 55, rue Clarisses. (458

Brebis pleine à vendre. S'ad. 3, rue du Lutia, Mont-sur-Marchienne. (318

LAPINS, poules et poulets tués rue Natalis, 21 (442

Costume d'h. noir, c. n. à v. 150 fr. qu. Coronmeuse, 82. (490

On ach. démél. **cheveux tombés à fr. 2.50** les 100 gr., r. Léon-Mignon, 18, Lge (393

Achète Couvre-Lits, Vêtements, r. Palais, 66, Liége. (70

J'ach. nappes, toile, matelas, lit. usag., r. Jonckeu, **22**, Liége; rue Tiberghien, **39**, Bruxelles. (496

Achetons haut prix Habillements, Chaussures, Mobiliers de luxe, etc. **149, r. St-Gilles, 149** (32

CHARLEROI

Livres classiques

On désire acheter l'*Histoire de l'Antiquité*, par Mallet, et l'*Histoire de la Littérature française*, par Des Granges. Faire offre au Musée Archéologique, boulev. J. Bertrand.

CHARLEROI

TABAC

Suis vendeur déchet p. la pipe, en paquets et en vrac. Emile Manderlier, Jumet-Houbois. (248

On achète **vêtements et carpettes**, place du Parc, 3, Liége. (171

Couvre-lits croch. paie actuell. *jusque 35 fr. le kil.* 50, r. Maghin, Lge.

SAVONS tous genres

12, place du Marché, Liége. 26, rue de Namur, Huy. (92

Sel Famos pour la table **Sel Salza** pour beurre et ménage SEUL CONCESSIONNAIRE P. Ch. BONNEMAYERS 12, RUE DU MOUTON-BLANC LIÉGE (183

Salle de Vente St-Christophe, 149, rue St-Gilles, Liége. Les ventes pub. se ft touj. les MERCREDI ET VENDREDI, A 1 1/2 H. AP.-MIDI 31)

Lacets en fil de papier (lor) à vendre. Ecr. Boîte post. 223, Brux., Centre. (319

ACHETE et VEND TOUT Rue du Palais, 42 (Bien remarquer le numéro) (33

MEUBLES Vêtements, Mobilier riche et ord. Toile Matelas us. PAYE HAUT PRIX. RUE SURLET, **30,** Liége. (185

SEL EN GROS toute qualité (110 et quantité disponible CRISTAUX DE SOUDE **E. LOCHET, fils** RUE MAGHIN, 53, LIÉGE

BEAU CHOIX **Voitures d'enfants** *Articles divers* **4,** Place des Carmes (35

CHARLEROI

A vdre jne Brebis 3 mois et Chèvre laitière, 132, r. du Morid, Mont-st-Marchienne (195

On dés. ach. fûts vides, environ 200 à 250 l. V. Joha, fabrique de verdure étuvée, 63, avenue de la Plaine, Bressoux. (507

B. Charrette à vendre, r. Mont.-Ste-Walburge, 31. (73)

A v. Chariot en fer étanche pr immondices et abattoirs Bastin, rue de Fragnée, 49. (292

Achète cher Chaussures, Vêtements, etc., r. Jamin-St-Roch, 3. (207

Voit. enf., à v., r. Ramoux, 8 (296

CHARLEROI

Distillerie d'Essences

Spécialité pour cognac, schiedam, etc. Colorants spéciaux pr brasseurs et vinaigres produits garantis Fernand Lambert, 4, Boulevard Marie-Thérèse, Charleroi. (250

CHARLEROI

BOUCHONS

Payons touj maximum, Fabrique «Italia», à Charleroi, 8, r. Beaumont; succ. Bruxelles, 62, av. Auderghem; Namur, 80, rue Emile Cuvelier; Nivelles, 42, r. Curat. (249

J'achète Couvre-Lits Crochets *26, rue du Palais* (43

CRISTAUX DE SOUDE Qualité supérieure 35 frs les 100 kil.

Réduction par wagon 7, rue Puits-en-Sock, Liége (191

Balances poinçonnées et de ménage. Gros-Détail Rép. Putzeys et Mélot, 3, pl. St-Pholien, Liége. (158

Centrale des matériaux de construction et divers. — Neufs, occasion. Vente, achat, de 10 à 11 h., rue Pont d'Avroy, 31, Liége. **Achat Glaces claires, argent.** (77

VENDEZ!! vos vieux dentiers même brisés. Ils vous seront payés jusqu'à **10** fr. la dent. 10, rue St-Gangulphe, Liége Achat de bijoux en or, brillants aux plus hauts prix. 189

Ardoises, Plâtre, Ciment rue des Prébendiers, 12, Liége. (353

Pianos neufs

Breveté de Bruxelles, gar. 20 ans, dep. 1200 frs, av. beau clavier ivoire. Gr. choix de tout modèle, rue du Pont, 7, Jemeppe. (37

BOUCHONS

3, rue Souverain-Pont. J'achète à toute offre acceptable neufs et vieux. (230

PAPIERS PEINTS. Suis acheteur. **Gilis,** Jumet-Heigne. (317

BOUCHONS 80, rue Natalis paie 10 % plus que concur. (231

Huile pr peint., 15 fr. le k. **Couleurs** prép., 12-50. **Carboniléum** 4.—le k. 157, rue St-Gilles, Liége. (127

MEUBLES, VÊTEMENTS, mobil. riches glaces même abim., couv. toile, matel. us., linoléums payés hauts prix, **rue Villette, 24.** (75

A vend. 6 Poules pondeuses et belle Brebis laitière env. 5 mois, 460, rue Philippeville-Couillet. (316

BAIGNOIRE neuve, fonte émaillée, à vdre. Adr. Fr. Aidans, à Amay. (200

Sel extra fin

PRIMA MELIOR

POUR LA TABLE ET LE BEURRE

Seul fabricant, **E. Lochet fils,** 53, rue Maghin, Liége. (242

Ou désire acheter livres, livraisons, illust., romans, etc., rue Spintay, 48, Verviers.

Voitur d'enfant, état neuf, table acajou av. allonge, à vendre, rue Fanny, 88. (491

BOUCHONS encore plus forte hausse!! Je paie 125 fr. le k° Vieux à 40 et 60 f. le k° Champagne 0.40 et 0.60 pièce Litres et Cruchons aux plus hauts prix Bout. à champ. 10 fr. le cent **Maison COLSON** *Rue du Potay, 17-19* Liége (105

Cartes postales illustrées en tous genres

Le moins cher. Les plus grand assortiment. Spécialité Cartes bromure. Expédition franco dans toute la Belgique. 75, rue Jean-d'Outremeuse, Liége. (603

VIEUX DENTIERS

Achat vieux Dentiers et Bijoux, rue Cathédrale, 112 (122

GROSSISTES

Crême pour chaussures *avec Freigabe*

QUALITÉ SANS CONCURRENCE

Boîtes 65 millim. à **285** fr. le mille.

183, rue des Tanneurs, Bruxelles. (142

CHARLEROI

Tables, Chaises et matériel de café, suis acheteur. SCHMIT, 8, rue de Beaumont.

ACCUMULATEURS

Cherche *vente et achat* 58, rue Frédéric Nyst. (477

ACHAT de VÊTEMENTS

Chaussres, etc. r. du Rêwo, 5 (117

BOUCHONS

Je paie prix annoncés; Bord. neufs 120 fr. le kg., usagés à vin 55 fr. le kg., Champagne 60 cm. pièce. **24,** r. Harlez, Fragnée (Liége). Vente fortes parties des bouchons retravaillés. (229

Savons mous 1re qualité Savons ménage en briques Teintures en paquets Brosses en chiendent Crémes pour chaussures Demandez tarif de gros C.G.T. 40, place Brouckère Bruxelles.

J'ach. fûts à pression. Payt à l'enl. Pax, 59, r. Ces Guillemins, Liége. (222

ESSENCES PURES EXTRAITS COLORANTS ESSENCE VINAIGRE et PRESURE *Concurrence impossible* **Grimberg et Doignies** 15, r. André-Dumont, LIEGE (8)

Je suis acheteur Farine de Fèves, café et vins. Ecr. Prix, 37, rue de l'Industrie, Seraing. (183

Achète **Vins** de particul. 10 à 15 fr. la bouteille, n'importe quelle quantité; pay. et enlèv. à domic., même en prov. Ecr. r. des Cotillages 43, Liége. (240

FOURRURES Grand choix moins cher qu'ailleurs. Rue de la Boverie, 34. (114

On dem. Chien de défense, grande taille, préf. chien policier. S'ad. boul. d'Avroy, 154. (2-1

J'achète au plus haut prix beaux vieux Vêtements, Chaussures. — Se rend à domicile, 22, rue de la Roue, 22, Bruxelles. (320

Trois beaux COSTUMES DAME état neuf et BOTTINE à vd e, r. des Airs, 5. (227

COULEURS ind. préparées, foncées, à 12.50. Blanche à 30. Huile siccative, à 15 le kg., **53,** r. Féronstrée, Liége. (128

COUVRE-LITS croch. chetés au plus haut prix, 6. r. Donceel, Liége. (233

EXTRAITS. ESSENCES PURES COLORANTS

Mon Magasin de la rue André-Dumont, 15, étant supprimé, demandez le nouveau tarif, **45, rue du Pot-d'Or, Liége. Maurice HYEULLE**

GRANDE BAISSE DE PRIX (39 CONCURRENCE IMPOSSIBLE

ACHAT

BRILLANTS, BIJOUX, VIEUX DENTIERS très haut prix, 1, r. Ferdinand Henaux, derrière l'Hôtel de Ville. (130

D. bon piano de 1,000 à 1,500 fr.. r. de l'Industrie, 32, Seraing. (503

Fourrures GRAND CHOIX **Réparations Transformations Prix Modérés** R. Entre 2 Ponts, 2, Liége (215

On achète bx prix Meubles, et Vêtements usagés. Offres 60, rue St-Gilles. (271

DELLE SALLE DE BAIN à vendre rue des Eburons, 43. (494

ACHETE RIDEAUX en bon état. Ouate tailleur par quantité. *R. Entre-deux-Ponts,* 2 (74

Moëllons 60 m. 3 à vend. Noël Evrard à Chokier. (501

JURY CENTRAL (Session 1918) **L'Institut PREUDHOMME de Seraing**

a présenté cinq élèves : TOUTES ont obtenu le diplôme d'institutrice primaire (116

Réouverture des cours : **16** SEPTEMBRE

Section dames. -- Section hommes

Occasions

Occasion : **beau linoléum, meubles anciens et cuvelles** à v. place du Parc, 3 (171

CHARLEROI

Occasion : 100 voitures de tous genres, corbillard tout garni, rue de Bruxelles, 70, Charleroi (347

Divers

CHARLEROI

INTIME

Appareils spéc. de sécurité à l'us. des deux sexes. Rens. grat. Discr. Ecr. ou s'adr. *Au Para,* 21, r. de France, Charleroi. Répar. cols en caoutchouc. (135

FOURRURES

Transforme cravates et manteaux, 30, rue de la Casquette, 30. (475

Timbres en caoutchouc Encre, r. St-Gilles, 13. (45

SAVONNERIE. On désire reprendre patente d'avant août 1914. Aut. ou non. Urg. Ecr. rue Marché, 42, Bruxelles. (320

DENTS

Clinique Dentaire, boul Saucy, 15, Liége (211

Cornet vos **TABACS et SUCCÉDANÉS** avec nos **arômes HYEULLE,** 45, r. Pot-d'Or LIÉGE

Ménagères! Faites l'essai du sel d'oignon pr améliorer sauces et potages. Le prix de vente en détail équivaut à de l'oignon à fr. 1.50 le k°. En vente dans les bons mag. Pr le gros r. Pt Léopold, 70, Hodimont-Verviers. (113

Maison d'accouchement BURNAY

Fondée en 1890

59, rue Varin, 59

Mme Burnay reçoit t. les j. Consultations. (157

Mme AMAURY

accoucheuse, r. d. Sclessin, 41. Pension, consult. (58

Mme Dedrich, accoucheuse de prem. classe, r. Dartois, 41. Consult. de 10 à 4 h. (150

DENTS

Mr et Mme Janclaes, 10, rue St-Marie, 10. (162

Madame LAURE

Somnambule extra lucide

58, rue Surlet, Liége

(Entrée directe)

Conseils et renseignements sur tout

DISCRÉTION ABSOLUE

de 9 h. du m. à 10 h. du s. (69

ELECTRICITE

Mat. neufs et occas., accus. Tudor.—Dynamos 13, R. NAGELMACKERS, LIEGE. (211

Accordeur de Pianos

Jules Dopéré, rue de Boncelles, Ougrée. (30

Punaises, rats, cafards, souris, mites congelats. Destr. g. s. cont. D. Glume, 70, r. Grd Central, Charleroi (113

L'Institut Preud'Homme

DE SERAING

envoie contre un franc (en timbres-poste), remboursable en cas d'inscription, la Brochure détaillant son organisation. (246

Renseignements

AGENCE Détective, surveillance, renseignements. Discrétion absolue. Ecrire Boîte postale n° 103, Liége. (27

Renseignements, recherches, vol, enquêtes, surveillances. Détective, boîte 104, Liége. (10

OFFICE J. R. S.

Renseignements, Recherches Vols, Enquêtes, Surveill. Bd du Midi, 59, Bruxelles. (209

A. F. R. Z. 22 Veuve LEROY Rue Campagne, Fraipont.

Enseignement

BRUXELLES

Institut Polyglotte COMMERCIAL ET POLYTECHNIQUE *de Bruxelles* **R. du Trône, 146**

Cours par correspondance **et oraux**

Ingén.-chimiste; Electricien; candid. en sciences natur., etc. — Dem. le program. en rappelant le n° 1. (239

CAPITAUX

100,000 fr. A PLACER SUR HYPOTH. rue Bovy, 5, Liége. (95

ÉCOLE FONDÉE en 1909 **KERGER** Sténo. Dactylo. Langues. Commerce Comptabilité Correspondance Arithmétique Droit 5, Quai de Flandre, 5 face gare du Sud — CHARLEROI — COURS PENDANT LES VACANCES. (120

Charbonnage - Usine - Sucrerie

Dans le cas où vous ne pourriez pas trouver un article qui vous serait nécessaire pour le service de votre établissement, veuillez vous adresser **à la Firme**

Jos. GUILLAUME

Produits Industriels

Rue Mosselman, 39, Liége

qui est à même de vous le procurer dans des conditions très avantageuses. (126



Lotion anti-pelade BECKER Fr. 12-50 le flacon

Contre toutes espèces de chute de cheveux pellicules, sécrétion grasse et clavitie.

Le fabricant M. BECKER reçoit les lundis, jeudis, vendredis, rue de Sluse, 9, Liége. — Maison fondée en 1862.

Gros —o— Détail

EAU DE TOILETTE Anti-Séborrheique

fait disparaitre sécrétion grasse, points noirs, rougeur du nez, pores dilatés et taches de rousseur.

172) Le flacon : Fr. 8.50



L'Institut Preud'Homme DE SERAING

Remettra les Diplômes à ses élèves de 1917-18

le Dimanche 15 Septembre

de 9 1/2 heures à midi

à la Salle BAWIN, rue Cockerill à SERAING (246

AVIS AUX IMPRIMEURS

A VENDRE : 1 machine typo, colombier, encrage plat; idem Jésus, 1 grande pédale, 2 pédales (Liberty) 1 coup-de-poing, 1 moteur 2 1/2 H P a gaz ou benzine, une clicherie, des caractères état neuf, etc.

Jos. PAQUES, rue Lairesse, 34 LIEGE

MONTAGE ET RÉPARATION DE MACHINES D'IMPRIMERIE

Imprimerie du Peuple Wallon.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE SUPÉRIEURE

3 et 5, Rue Monulphe, Liége

Diplômes d'Ingénieur en 3 ans

Sections de Mécanique, d'Electricité, de Chimie, de Sucrerie et d'Aéronautique — Section Spéciale de Chimie Agricole

Section Préparatoire

LABORATOIRES

Demandez le programme des cours pour l'année scolaire 1918-19 à M. L. Depaifve, Dr en Sciences Phys. et Math., Directeur 5, Rue Monulphe, Liége (178

Rentrée des cours: Mardi 15 Octobre

Feuilleton du Peuple Wallon. — No 60.

LE PETIT JACQUES

par Jules Claretie

de l'Académie française

Si Arthez n'est plus et qu'il t'ait laissé cette lettre à lire lorsque tu auras vingt ans, eh bien ! relis dans les journaux de l'année où nous sommes le procès de l'accusé du crime de Beaujon, du condamné Noël Rambert, et dis-toi bien que ceux-là qui m'ont condamné ont cru faire leur devoir, puisque j'ai avoué, mais que j'ai menti : j'ai menti pour toi, pour te faire riche, pour te faire heureux, toi qui, venu au monde misérable, étais destiné à supporter la pauvreté si je ne m'étais pas vendu, vendu à « lui », pour toi, mon Jacques !

« Et maintenant je t'embrasse là, à cette place où je t'écris au crayon, comme je peux et comme je sais. Je pose mes lèvres à cet endroit, ici, et lorsque tu y mettras ta bouche, je souhaite que tu aies le frisson d'hasard qui me court sur le corps en ce moment, comme si j'embrassais ton joli front, tes paupières douces, ta bonne joue, et comme si je promenais mes doigts dans tes cheveux, cher petit de mon âme !

« Adieu ! Aime bien mon souvenir, Jacques ! Tâche de te rappeler cette figure pâle que tu aimais tant hier, et qui est celle de ton père. Vénère le docteur Arthez vivant, honore-le mort. En disant que j'ai tué, je n'ai qu'une douleur, mais atroce : supporter le doute, le mépris peut-être d'un tel homme.

« Je t'embrasse encore. Je penserai à toi jusqu'au dernier moment. Adieu, mon Jacques bien-aimé, mon petit, mon fils ! Je t'entends, enfant, me dire « papa ». Puis, je te vois grand, beau, fier, heureux. Ça me désole. J'avais quelques mois à vivre seulement. Je te les donne. Je meurs content

« Noël RAMBERT. »

Pascal Arthez, blême et la lèvre convulsée, achevait pour la seconde fois cette lettre, lorsque le domestique entra, descendant de sa chambre à demi vêtu.

— Gardez le petit Jacques, dit le docteur. Gardez-le jusqu'à ce que je revienne !

Puis, se tournant, vers le lit du petit :

— Et quand je reviendrai, Noël Rambert sera sauvé ! sauvé !

— Ah ! je savais bien ! je savais bien ! cria l'enfant. Est-ce qu'on pouvait tuer papa ?... Mon papa !

Et, sur ce cher nom, il laissa aller sa tête sur l'oreiller, disant doucement, comme un oiseau jette un dernier pépiement avant de s'endormir :

— Papa !

— Le docteur Arthez était rentré dans sa chambre, et glissant dans sa poche la lettre de Rambert, il cherchait maintenant l'autre papier, celui que lui avait remis Daniel Mortal, disant tout haut !

— Il faut que tout soit connu ! La justice saura tout !

VI

La fin d'un homme fort

Noël Rambert était éveillé déjà et depuis une heure. Le grand murmure de la foule, arrivant à travers les murs de la prison, l'avait tiré d'un sommeil maladif et plein de rêves tristes. Il avait murmuré :

— Est-ce que ce serait pour aujourd'hui ?

Quand on était entré dans sa cellule, il avait dit :

— Ah ! bon ! j'avais bien deviné. Est-ce que l'échafaud est dressé ?

On ne répondit pas.

Il répéta machinalement :

— L'échafaud !

Et tout à coup, à cette pensée qu'il allait monter les marches de la guillotine et qu'on allait lui couper le cou, il frissonna, non de peur, mais de honte.

— Est-ce qu'on n'a pas envoyé un livre pour moi ?

— Un livre ?

— Oui, un volume de Silvio Pellico. Je voudrais le lire. On dit qu'on ne refuse rien aux condamnés à mort. Eh bien ! moi, je voudrais ce livre.

Ceux qui étaient là le regardèrent ; ils croyaient le pauvre diable devenu fou.

Depuis trois ou quatre jours, Noël Rambert réclamait ce livre.

— Le poison... pensait-il, Arthez m'avait promis le poison. Mourir, bien; mais pas sur l'échafaud.

Le prêtre vint.

Il parla d'expiation, de remords, de clémence divine.

Noël répondit simplement :

— Monsieur l'abbé, regardez-moi et dites-moi si vous avez vu beaucoup de criminels avec ces yeux-là, calmes, je crois, et honnêtes ?

Le prêtre, sous ce regard fiévreux, mais pur et profond, frissonna.

Il savait comment meurent les criminels repentis, mais, cette fois, il lui semblait qu'il se trouvait devant un martyr.

— Vous ne voulez pas vous confesser ?

— Merci.

— Mais votre crime...

— Ne parlons pas de cela, monsieur l'abbé, je n'ai jamais voulu dire un mot de cette affaire. Je vous remercie d'avoir consenti à servir d'intermédiaire entre le docteur Arthez et moi. Soyez certain que votre absolution peut tomber sur moi sans crainte.

— Mon fils, le repentir...

Noël l'interrompit.

— Je voudrais, dit-il, avoir un volume de Pellico, qu'on m'a promis.

Il espérait peut-être le feuilleter avant la toilette, mettre le poison sur ses lèvres.

— N'est-ce pas un livre qu'on vous a envoyé du dehors ? dit l'aumônier.

— Oui.

— Le directeur l'a consigné au greffe. On ne pouvait vous donner que les ouvrages de la prison.

— Ah !

— Ce livre a été rendu... refusé...

— Refusé ! répéta Noël.

Il eut un triste et long sourire, et, tout haut, le prêtre l'entendit qui disait :

— Allons, pas de chance ! Tu iras jusqu'au bout, mon pauvre Noël !

Il répéta :

— Jusqu'au bout... là-haut...

Et avec un soupir sorti des entrailles :

— Ah ! Jacques, Jacquinet, petit Jacques, aime bien ton père qui ne t'embrassera plus !

(A suivre).